

➤ Rapport d'Activité

2016



➤ www.payshericourt.fr

pays
d'Héricourt
communauté de communes

Édito.....	page 5
Les dates clés	pages 6 et 7
L'identité communautaire du pays d'Héricourt	pages 8 à 10
Aménagement du Territoire	pages 11 à 17
Développement Économique	pages 18 à 22
Animation périscolaire et loisirs	pages 23 à 26
Tourisme - Cadre de vie - Patrimoine	pages 27 et 28
Environnement - Déchets	pages 29 à 31
Habitat et Énergies renouvelables	pages 32 à 37
Développement culturel et sportif	pages 38 à 47
Petite Enfance	pages 48 à 56
Emploi - Insertion professionnelle et formation	pages 57 à 60
Information - Communication	pages 61 à 63
Finances	pages 64 à 75
Moyens Généraux, Financiers et Ressources Humaines ...	pages 76 et 77
Le mot du Directeur	page 78





pays d'Héricourt
communauté de communes

Maison du Territoire
3 rue Niemöller
70400 Héricourt

tél. 03 84 46 98 70
fax : 03 84 46 98 71

contact@payshericourt.fr

payshericourt.fr

Conception impression :
UP-SOLUTIONS Montbéliard

Photos : communauté de communes
du pays d'Héricourt et ville d'Héricourt
Photo de couverture : séjour été pour les 8 - 12 ans

pays
d'Héricourt
communauté de communes



édito

En 2016, deux grands chantiers sur l'aire métropolitaine Belfort-Héricourt-Montbéliard ont pris corps : le premier l'achèvement des travaux de l'hôpital médian pour plus de 300 millions d'euros, et en second lieu l'engagement des travaux de l'échangeur de Sevenans pour 120 millions d'euros. Ces investissements de grande ampleur concrétisent des actions et des initiatives antérieures, pour lesquelles nous avons beaucoup œuvré.

La CCPH a poursuivi ses programmes d'équipement tout d'abord en relogeant les services du RPAM dans les anciens locaux de la crèche et le projet de la Maison de la formation dans les locaux du château Bretegnier au 1^{er} étage ont été menés à bien (400 m² de locaux rénovés).

Sur le plan sportif, la piste d'athlétisme du collège Pierre et Marie CURIE a été entièrement rénovée au bénéfice des élèves et des associations d'athlétisme et de sports collectifs (hors temps scolaire).

Sur le plan économique, les travaux engagés par le SUPER U pour se relocaliser à proximité de l'échangeur se sont achevés en août 2016, ainsi que les travaux des 5 cellules commerciales, notamment Centrakor, sur la zone du Leclerc.

Laser evolution a achevé également ses travaux d'extension d'ateliers et de bureaux (700 m²) et accueille désormais l'atelier de Bart et ses 20 soudeurs dans un ensemble très fonctionnel.

Enfin sur les zones des Guinottes 1 et 2, commercialisées à près de 90 % à présent, nous avons préparé la troisième tranche (aux Coquerilles) en achetant 11 hectares de foncier supplémentaires.

Sur le plan culturel, notre territoire conforte les deux grands équipements de qualité : école de musique et médiathèque. Les animations musicales, les échanges culturels traduisent une vraie dynamique culturelle, la médiathèque ayant quant à elle reçu un prix national à Paris le 8 décembre 2016 : prix de l'animation des bibliothèques francophones.

Enfin en 2016, nous avons préparé les études pour les deux grands chantiers d'équipements qui seront lancés en 2017 à savoir, les bassins d'apprentissage de la natation scolaire et le 3^e gymnase polyvalent au champ de foire à Héricourt.

En 2016, nous avons préparé d'autres chantiers importants : le lancement du PLUi et l'élaboration du schéma des liaisons douces.

Notre territoire peut être fier des progrès accomplis. Il peut être également fier de l'excellent esprit intercommunal de tous les élus qui ont à cœur de cultiver une dynamique de progrès au bénéfice de l'ensemble de la population.

Je veux enfin saluer la très forte disponibilité et l'implication de tous les agents intercommunaux des employés aux cadres pour concrétiser toutes nos actions.

Fernand BURKHALTER

Maire d'Héricourt
Président de la communauté
de communes du pays d'Héricourt

Bien cordialement
Burkhalter



Janvier

1^{er} janvier : Reprise en régie du pôle périscolaire de Coisevaux

1^{er} janvier : Fusion effective des régions Bourgogne et Franche-Comté

1^{er} janvier : L'école de musique devient intercommunale

Février

5 février : Réunion d'information sur le plan zéro phyto applicable au 1^{er} janvier 2017 animée par l'ASCOMADE

25 février : Débat d'Orientation Budgétaire de la CCPH

25 février : candidature de la CCPH dans le cadre de l'appel à projet FISAC pour engager une opération collective pour la redynamisation des commerces

Mars

19 mars : Enjouez-vous !

Avril

1^{er} avril : Inauguration de la manufacture Hermès à Héricourt

5 avril : Vote des budgets (principal, ordures ménagères, centre d'affaires Pierre Carmien et Transport à la demande)

7 et 9 avril : Journées petite enfance

19 avril : Visite de Madame Marie-Françoise LECAILLON, Préfète de la Haute-Saône

23 avril : Inauguration des nouveaux locaux du RPAM

Mai

7 mai : Concert de printemps de l'orchestre d'harmonie

20, 21 et 22 mai : Concerts « Boulevard du Swing » de Choréa

Juin

1^{er} juin : Extension des consignes de tri pour les déchets recyclables

2 juin : Adoption de l'Agenda D'Accessibilité Programmé (AD'AP)

19 juin : Enduro VTT d'Héricourt

30 juin : Convention d'affaires BGE en partenariat avec la CCPH

Juillet

7 juillet : Avis favorable du conseil communautaire pour l'intégration des communes d'Aibre, Belverne, Laire et Le Vernoy au 1^{er} janvier 2017

4 au 10 juillet : Stage foot de HLPH pour 38 enfants

18 au 22 juillet : Séjour multi-activités à Longevilles-Mont-d'Or pour 32 enfants

Août

- Engagement de la CCPH dans un plan vélo - rencontres avec les Maires de la CCPH
- Travaux de requalification du plateau sportif du Collège Pierre et Marie CURIE

11 août : Ouverture du nouveau SUPER U

Septembre

1^{er} septembre : Création du Pôle Métropolitain Nord Franche-Comté

9 septembre : Portes ouvertes de l'École de musique

11 septembre : Challenge trophée de France BMX à Champey

21 septembre : Mise en service commerciale du PRM de Bussurel

29 septembre : Renouveau du marché Hériva avec SYNERGIHP

29 septembre : Modification des statuts de la CCPH suite à la loi NOTRe

Octobre

2 octobre : Enlivrez-vous !

3 octobre : Mise en service de la Maison de la formation

8 octobre : Installation du Comité du Pôle Métropolitain et élection du Président

15 et 16 octobre : Salon de l'APACH à la halle de cavalerie

Novembre

10 novembre : Adoption de la tarification 2017 de la redevance des ordures ménagères

17 novembre : Réunion publique d'information aux communes de Laire et Aibre pour l'intégration à la CCPH au 1^{er} janvier 2017

23 novembre : Réunion publique d'information à la commune de Le Vernoy pour l'intégration à la CCPH au 1^{er} janvier 2017

Décembre

3 décembre : Inauguration de la Maison de la formation

8 décembre : Prix de l'animation pour la Médiathèque F. MITTERRAND dans le cadre du Grand Prix Livres Hebdo des Bibliothèques Francophones

8 décembre : Renouvellement du Projet Educatif De Territoire pour 3 ans

8 décembre : Adoption de l'Avant Projet Définitif du gymnase du champ de foire

8 décembre : Adoption de l'Avant Projet Sommaire du bassin d'apprentissage

13 décembre : Réunion de lancement à Bussurel du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la CCPH

L'identité communautaire du pays d'Héricourt

La Communauté de Communes créée par arrêté préfectoral du 20 novembre 2000 est un établissement public de coopération intercommunale doté de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Elle est composée de 20 communes qui ont décidé de s'unir pour œuvrer ensemble et concevoir un projet de territoire. Elle n'intervient que dans les seuls domaines de compétences qui lui ont été transférés par les communes membres.

2016 en quelques chiffres

7 séances plénières du Conseil
communautaire

17 réunions de bureau

15 réunions de commission

15 Vice-Présidents

177 délibérations

4 budgets

146,5 kilomètres de superficie

20 255 habitants (données INSEE 2014)

L'exécutif

Président : **Fernand BURKHALTER**

1^{er} Vice-président : **Jean-Jacques SOMBSTHAY**
Aménagement du Territoire

2^e Vice-président : **Jacques ABRY**
Développement Économique

3^e Vice-président : **Robert BOURQUIN**
Enfance - jeunesse

4^e Vice-présidente : **Martine PEQUIGNOT**
Mutualisation

5^e Vice-président : **Luc BOULLÉE**
Développement culturel et sportif

6^e Vice-présidente : **Dahlila MEDDOUR**
Petite enfance

7^e Vice-président : **Jean VALLEY**
Environnement - déchets

8^e Vice-président : **Gérard CLÉMENT**
Finances - fiscalité

9^e Vice-président : **Michel CLAUDEL**
Haut-débit

10^e Vice-présidente : **Marie-Odile NOWINSKI**
Emploi - Insertion - Formation

11^e Vice-président : **Jean-Claude KUBLER**
Communication

12^e Vice-président : **Christian GAUSSIN**
Énergies renouvelables

13^e Vice-président : **Dominique CHAUDEY**
Développement durable - Tourisme - Patrimoine

14^e Vice-présidente : **Catherine FORTES**
Habitat

15^e Vice-président : **Grégoire GILLE**
Gestion des cours d'eau

Le Président de la CCPH, Fernand BURKHALTER, prépare et exécute le budget. Il préside l'assemblée délibérante et met en application les décisions votées par le Conseil Communautaire.

Les services de la CCPH sont placés sous l'autorité du Président et sont dirigés par le Directeur Général des Services.

La loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales a prévu lors du renouvellement des conseils municipaux en 2014, une élection des délégués communautaires au suffrage universel direct, dans les communes où les conseils municipaux sont élus au scrutin de liste.

Ainsi le Conseil Communautaire a voté une nouvelle répartition des sièges avec 50 délégués titulaires et 10 délégués suppléants selon la répartition suivante :

Les Conseillers Communautaires

BREVILLIERS	Michel CLAUDEL Daniel CHARMOILLAUX
CHAGEY	Josette LOCH Chantal FERRY
CHALONVILLARS	Jean-Claude KUBLER Christian PY Sophie SEYRIG Stéphanie CHEVRIER
CHAMPEY	Jean VALLEY Claude PERRIN Pierre DUVERNOY
CHAVANNE	Jean-Pierre MATHEY
CHENEBIER	Marie-Odile NOWINSKI Francis ABRY Danielle CROISSANT
COISEVAUX	Robert BOURQUIN
COURMONT	Jean VILLANI
COUTHENANS	Jean-Denis PERRET-GENTIL Alain FRADET Arnaud TRIBILLON
ÉCHENANS /S MT VAUDOIS	Dominique CHAUDEY Jean-Marc CROISSANT
ÉTOBON	Daniel COUSSEAU

HÉRICOURT	Fernand BURKHALTER Martine PEQUIGNOT Pierre-Yves SUTTER Danielle BOURGON Alain PARCELLIER Catherine FORTES Patrick PAGLIA Dominique VARESCHARD Luc BERNARD Dahlila MEDDOUR Yves GERMAIN Blaise-Samuel BECKER Sandrine PALEO Robert BURKHALTER Anne-Marie BOUCHE
LUZE	Jacques ABRY Eric STEIB Carole VALLADONT
MANDREVILLARS	Jean-Jacques SOMBSTHAY
SAULNOT	Christian GAUSSIN Jean-Pierre BARAFFE Jean-François RIBIERE
TAVEY	Gérard CLEMENT
TRÉMOINS	Grégoire GILLE
VERLANS	Luc BOULLÉE
VILLERS S/SAULNOT	Guy GREZEL
VYANS LE VAL	Jean-François NARDIN

Les Suppléants

CHAVANNE	Sébastien SENECOT
COISEVAUX	Pascale RAPP
COURMONT	Valery VOUAGNET
ÉTOBON	André BOYER
MANDREVILLARS	Catherine LOCATELLI
TAVEY	Maurice MARTIN
TRÉMOINS	Georges DORMOY
VERLANS	Jean THIEBAUD
VILLERS S/SAULNOT	Alain ROBERT
VYANS LE VAL	Yves LIGIER

Une nouvelle composition du conseil communautaire au 1^{er} janvier 2017

En prévision de l'arrivée des nouvelles communes et en application loi NOTRe, le conseil communautaire a dû être recomposé. Un nouvel accord local a été trouvé selon le tableau suivant :

Communes	Désignation 2016	Accord local au 1 ^{er} janvier 2017
Héricourt	15	20
Châlonvillars	4	2
Champey	3	1 + 1 suppléant
Saulnot	3	1 + 1 suppléant
Couthenans	3	1 + 1 suppléant
Luze	3	1 + 1 suppléant
Chenebier	3	1 + 1 suppléant
Chagey	2	1 + 1 suppléant
Brevilliers	2	1 + 1 suppléant
Tavey	1 + 1 suppléant	1 + 1 suppléant
Échenans sous Mont Vaudois	2	1 + 1 suppléant
Aibre		1 + 1 suppléant
Vyans le Val	1 + 1 suppléant	1 + 1 suppléant
Laire		1 + 1 suppléant
Trémoins	1 + 1 suppléant	1 + 1 suppléant
Coisevaux	1 + 1 suppléant	1 + 1 suppléant
Étobon	1 + 1 suppléant	1 + 1 suppléant
Chavanne	1 + 1 suppléant	1 + 1 suppléant
Mandrevillars	1 + 1 suppléant	1 + 1 suppléant
Verlans	1 + 1 suppléant	1 + 1 suppléant
Le Vernoy		1 + 1 suppléant
Villers sur Saulnot	1 + 1 suppléant	1 + 1 suppléant
Belverne		1 + 1 suppléant
Courmont	1 + 1 suppléant	1 + 1 suppléant
TOTAL	50 + 10 suppléants	44 + 22 suppléants

Aménagement du territoire

budget :
399 261 €

Point sur les activités 2016 du SMAU

L'année 2016 a constitué une période de transition pour le SMAU marquée par l'avènement, le 1^{er} septembre, du Pôle métropolitain Nord Franche-Comté amené à reprendre l'ensemble de ses missions, excepté en matière de haut-débit. L'année 2016 a également été caractérisée par la préparation aux changements institutionnels induits par la Loi NOTRe effectifs au 1^{er} janvier 2017, qui ont largement mobilisé les intercommunalités du Nord Franche-Comté. Au final, l'ensemble des missions actuellement assurées par le SMAU sera soit restitué aux départements (cas du haut-débit) soit transféré au Pôle métropolitain lorsque celui-ci sera opérationnel, soit à compter du 1^{er} janvier 2018.



Aménagement numérique du territoire

L'année 2016 a été principalement consacrée à étudier les scénarios concernant la couverture très haut débit du territoire, en particulier des communes situées en dehors des zones AMII (Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement), soit via une délégation de service publique FTTH (fibre à l'habitant) complétant l'actuelle Boucle Locale Haut Débit (BLHD), soit au contraire en restituant aux départements la responsabilité de l'aménagement numérique.

Fin 2016, on comptait 90 contrats fibre optique, 6 000 clients ADSL et 700 abonnés au WifiMax.

Opérations PRM (Point de Raccordement Mutualisé)

Des opérations de montée en débit via une offre dite « PRM » ont été menées à Argiésans, Chèvremont (90) et Bussurel (70) pour des mises en service à l'été 2016, puis à Badevel (25) et Vyans-le-Val (70 - activation en septembre 2017). Les PRM déjà actifs donnent pleine satisfaction aux usagers.



Signature de l'acte de naissance
du Pôle Métropolitain

Le SMAU, Autorité urbaine dans le cadre de l'Axe 5 du FEDER

Pour mémoire, les fonds relatifs à l'Axe n°5 dit « urbain » du FEDER sur la période 2014-2020 ciblent 2 territoires franc-comtois : le Pôle métropolitain Centre Franche-Comté (PM CFC) et le Nord Franche-Comté. Cet axe se compose de 2 objectifs spécifiques :

- OS 5.1 : Augmenter la qualité de l'environnement en réhabilitant les espaces dégradés des pôles métropolitains.
- OS 5.2 : Augmenter la qualité du cadre de vie dans les quartiers prioritaires.

L'enveloppe régionale globale affectée à cet axe s'élève à 26 M d'euros, dont 12,1 M d'euros dédiés au NFC.

L'attribution des fonds s'effectue via une sélection locale des projets par une Autorité urbaine avant instruction des dossiers sélectionnés par la Région, elle-même Autorité de gestion.

En attendant que le Pôle Métropolitain Nord Franche-Comté soit fonctionnel, le SMAU a été missionné comme « Autorité urbaine provisoire » suite à un appel à projets régional.

L'année 2016 a été celle du lancement opérationnel du processus local de sélection : 11 projets ont ainsi été sélectionnés, dont la requalification de l'esplanade du tissage du Pâquis porté par la Ville d'Héricourt en lien avec la CCPH.

Avenant au CADD de l'Aire urbaine 2015-2017 et future contractualisation 2018-2020

Pour mémoire, le Contrat d'Aménagement et de Développement Durable (CADD) 2015-2017 de l'Aire urbaine, signé le 05 novembre 2015, regroupe pour la première fois l'ensemble des actions soutenues par la Région dans le cadre de sa politique territoriale à l'échelle du NFC avec une enveloppe par agglomération et une enveloppe dédiée aux Communautés de communes.

Il s'organise en 2 axes majeurs : mobilité durable - maintien / adaptation de l'offre de services et comprend 3 types d'opérations :

- 14 opérations (31 % de l'enveloppe) issues d'actions en lien avec le futur Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) ;
- 9 opérations (61 % de l'enveloppe) relatives à la mise en place d'équipements structurants de services dont le gymnase du champ de foire à Héricourt et le plan vélo ;
- 1 opération concernant l'aménagement d'espaces urbains autour des sites et bâtiments régionaux (gares et lycées essentiellement).

En tant que pilote pour le compte des Communautés de communes et coordonnateur pour les agglomérations, le SMAU a suivi le déroulement du CADD tout le long de l'année 2016 et a travaillé à l'élaboration d'un avenant.

Plan Climat Air Energie Territorial Aire urbaine

Pour mémoire, le projet s'organise en 2 phases :

1. Une première phase de diagnostic partagé permettant d'aboutir à un état des lieux problématisé du territoire.
2. Une seconde phase consistant en un accompagnement à l'élaboration du PCAET Aire urbaine (stratégie et plan d'actions).

Ce choix en 2 phases a été pensé pour permettre une transition naturelle de la démarche vers le Pôle métropolitain.

Les premiers éléments du diagnostic ont été présentés au Comité technique de suivi du PCAET le 17 mars 2016 : plusieurs éclaircissements et amendements à la première mouture du diagnostic ont été sollicités par les membres du CT.

À l'automne 2016, une seconde mouture du diagnostic a été proposée reposant sur 4 axes :

1. Le profil climat amendé intégrant notamment la facture énergétique du territoire ;
2. Le rapport de vulnérabilité climatique ;
3. La liste et les comptes rendus des 12 entretiens menés en phase 1, accompagnés d'une cartographie des entretiens ;
4. Les données au format SIG.

Ainsi, la Phase 1 du PCAET de l'Aire urbaine a été repensée de manière à s'adapter aux nouvelles réalités locales et aux nouveaux attendus.

Création du Pôle métropolitain Nord Franche-Comté

L'acte fondateur du Pôle Métropolitain Nord Franche-Comté a été signé le 1er septembre à Montbéliard en présence de Madame Estelle GRELIER, Secrétaire d'État chargée des collectivités territoriales. Ce nouveau syndicat mixte fermé est composé de 11 EPCI, dont la CCPH, et les 2 communautés d'Agglomération de Belfort et Montbéliard. Le Pôle représente un bassin de vie de 309 000 habitants avec des caractéristiques urbaines, périurbaines et rurales.

Lors de la séance d'installation du Comité Métropolitain le 8 octobre, Charles DEMOUGE, Président de PMA a été élu Président et Damien MESLOT, Président de la CAB et Fernand BURKHALTER, Président de la CCPH ont été élus respectivement 1^{er} et 2^e Vice-Président. Les 32 membres (la CCPH en compte 2) qui composent le comité syndical ont alors défini les différentes actions à mettre en œuvre et relevant de l'intérêt métropolitain : le développement économique, la recherche, l'enseignement supérieur et la culture, l'aménagement territorial, les transports et la santé.

Le Pôle Métropolitain a vocation à se substituer au SMAU et est un moyen de définir une stratégie globale de projet territorial à l'échelle du Nord Franche-Comté.

Un contrat de ruralité pour accompagner le développement du Pays d'Héricourt

Trois Comités interministériels aux ruralités (CIR) ont permis au gouvernement d'annoncer des mesures en faveur de la ruralité. L'une des mesure-phare est la mise en place de contrats de ruralité s'articulant autour de 6 volets prioritaires :

- accessibilité aux services et aux soins,
- développement de l'attractivité (économie, numérique, téléphonie mobile, tourisme, etc...),
- redynamisation des bourgs-centres, renforcement des centralités et soutien au commerce de proximité,
- mobilités,
- transition écologique,
- cohésion sociale.

Conclu pour une durée de 6 ans, le contrat de ruralité vise à définir dans un seul document les financements dont disposent la collectivité pour ses projets afin que les services de l'État affectent au mieux les fonds disponibles (DETR, FNADT, FSIL...).

La CCPH s'est ainsi positionnée dès 2016 pour bénéficier de ce dispositif.



La CCPH adopte son agenda d'accessibilité programmée

L'assemblée communautaire a adopté le 2 juin 2016 l'Agenda D'Accessibilité Programmée (AD'AP) afin de mettre aux normes d'accessibilité les établissements recevant du public appartenant à la communauté de communes. Cet agenda est le fruit d'un travail de diagnostic des bâtiments et d'évaluation des travaux à réaliser pour être en adéquation avec la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Création d'une commission intercommunale pour l'accessibilité

L'article L2143-3 du code général des collectivités territoriales prévoit la création d'une commission intercommunale pour l'accessibilité dans les EPCI de plus de 5 000 habitants, qui exercent en plus la compétence « transports » ou « aménagement du territoire ».

Constituée autour de 3 collèges (élus, représentants des personnes handicapées et représentants des usagers), cette commission sera chargée de dresser l'état de l'accessibilité du territoire (voirie, espaces publics, équipements, offre de logement) et de faire des propositions.

Elle se réunira pour la première fois en 2017.



Réunion de lancement du PLUi
le 13 décembre à Bussurel

PLUi, c'est parti pour 3 ans d'étude

La Communauté de communes du pays d'Héricourt a lancé la démarche d'élaboration d'un PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) suite aux différentes évolutions réglementaires et législatives.

Le choix du bureau d'étude, validé lors du conseil du 29 septembre, s'est porté sur le groupement cabinet Delplanque et associés-Bureau Initiative A&D-Chambre d'agriculture de la Haute-Saône. Document de stratégie, le PLUi a pour objectif :

- de matérialiser le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) communautaire en traitant toutes les questions de la gestion de l'espace : ressources, agriculture, espaces habités, déplacement, énergies...
- d'assurer la cohérence des projets locaux avec les politiques départementales, régionales et nationales
- de se donner les moyens concrets et efficaces pour l'aménagement du territoire en matière d'orientation, de programmation et de règlement
- de gérer les droits à construire à partir du règlement PLUi : permis de construire, de démolir, d'aménager.

Le groupement d'étude a présenté la phase d'élaboration lors d'une réunion avec tous les conseillers municipaux le 13 décembre à Bussurel. Plus de 100 élus ont ainsi marqué le lancement de trois années d'études et de concertation.



Budget : 160 000 €

C'est l'année du renouvellement du marché et le 29 septembre, c'est à nouveau SYNERGIP qui est retenu pour assurer notre service de transport à la demande. Le marché est reconduit pour 3 ans renouvelable 1 an à compter du 1^{er} janvier 2017. Près de 100 000 kilomètres ont été parcourus permettant aux usagers de toute sorte de se déplacer pour des loisirs, courses, accéder aux offres de soins...

On constate que les jeunes sont en progression notamment pour l'accès aux loisirs.

2016 en quelques chiffres

1 172 adhérents
112 usagers supplémentaires
 dont **27** PMR
99 411 km effectués
5 637 transports PMR
4 005 transports valides
6 611 tickets vendus
227 titres Aire urbaine jour utilisés
101 actifs

AED : un soutien toujours bienvenu

Comme chaque année, la CCPH soutient financièrement les communes. Six d'entre elles ont ainsi bénéficié de l'abondement par la CCPH de l'Aide Exceptionnelle Départementale qui s'élève à 7 227,30 d'euros pour 2016.



*Chenebier,
aménagement du bourg centre*

COMMUNES	AED VERSÉ
Chavanne	749,25 €
Courmont	441,45 €
Chenebier	2 077,65 €
Luze	2 010,45 €
Villers-sur-Saulnot	1 111,50 €
Couthenans	837,00 €
	7 227,30 €

Plan vélo : un projet attendu

En août, la CCPH a réalisé une enquête à destination des élus en amont du programme nommée « Plan Vélo ». Cette démarche a été enclenchée afin d'aménager des voies cyclables pour créer une trame verte locale et participer à des actions de développement durable favorisant la transition énergétique et participant ainsi à l'amélioration du cadre de vie.

Elle s'inscrit dans la continuité des actions entreprises en faveur de la multi modalité grâce au service de Transport à la demande HERIVA, au rabattement vers le TER en gare d'Héricourt et aux connexions déjà existantes avec OPTYMO et le réseau de transport de Pays de Montbéliard Agglomération.

Il s'agit de créer un schéma local de voies cyclables qui aura une vocation de desserte locale, de maillage du réseau, de connexion avec les territoires périphériques frontaliers d'une part et avec le réseau national d'autre part pour rejoindre l'Euro vélo route notamment vers Bâle.



L'objectif poursuivi sera de mailler le territoire par la création de voies cyclables au sens large, incluant éventuellement des voies vertes mais aussi tout type d'aménagements cyclables.

Suite à ce travail préparatoire mené en 2016, le schéma local de voies cyclables sera décliné dès 2017 en programme pluri annuel à travers un PLAN VÉLO qui permettra par la suite de lancer les travaux d'aménagement.

Développement économique

**budget :
1 005 110 €**

Requalification filature du moulin : les premières études lancées

La Communauté de communes a acquis, sur le site de la filature du moulin, un bâtiment de 1700 m² en vue de la requalification des friches industrielles dans le cadre d'un programme partenarial mené avec la ville d'Héricourt qui a déjà engagé sur ce secteur la démolition du CDCE.

Le bassin d'apprentissage est prévu à l'emplacement même de ce bâtiment situé face au groupe scolaire Grandjean et donc à proximité de l'actuel bassin.

Les études de requalification de ces 2 hectares ont été menées et se poursuivent encore.

Exemple d'un scénario envisagé



Guinottes, un succès remarquable

Les zones des Guinottes 1 et 2 sont commercialisées à 90 %. Des contacts sont en cours pour procéder à la vente des quatre dernières parcelles.

Ainsi, dès 2014, la CCPH a engagé une étude de faisabilité, conduite par la SOCAD, pour l'aménagement d'une nouvelle zone d'activités dite « Les Coquerilles » dans le prolongement des Guinottes 2. 2016 a été consacré à finaliser les acquisitions foncières qui sont parfois compliquées.

Ce projet porte sur une emprise de 11 hectares pour un coût estimé à plus de 3 millions d'euros.

État de commercialisation des Guinottes



70	Communauté de Communes du Pays d'Héricourt
Zone d'activités des GUINOTTES	
VILLE D'HERICOURT	
PLAN D'ENSEMBLE PROJET	
ECHELLE 1/2500e	
<small> Dessiné par le Cabinet RUPINQUE et Associés Urbanistes Experts S.P.A. </small>	
<small> 1, rue Marie-Thérèse 54000 HERICOURT Tel. 03.83.46.53.19 </small>	
<small> Date : 14 Mars 2017 </small>	

SUPER U

Prévue depuis plusieurs années, la construction du nouveau magasin SUPER U à la zone des Prés du Fol à Héricourt s'est concrétisée par son ouverture en août.

Deux fois et demie plus grand que l'ancien magasin rue Edgar Faure, il se caractérise par un agencement moderne et fonctionnel où l'emploi de la lumière naturelle contribue à créer une atmosphère douce et détendue.

Le choix pour les clients a été amélioré puisque 40 000 références sont proposées soit 10 000 de plus qu'auparavant. Un effort important a été fait pour l'alimentaire et les produits frais qui sont présentés dans des meubles réfrigérants fermés pour des raisons de confort et d'économie d'énergie. Un espace culturel et plus de références en bazar et textile, une boulangerie avec un espace snack et un fleuriste complète l'offre commerciale.

Ce sont 60 personnes qui travaillent à la grande surface soit 25 personnes en plus par rapport au magasin du centre-ville.



ZOOM SUR FIVES CINETIC

Groupe d'ingénierie industrielle, Fives conçoit et réalise des machines, des équipements de procédés et des lignes de production pour les grands acteurs industriels mondiaux de l'acier, de l'aéronautique, de l'aluminium, de l'automobile et de l'industrie manufacturière, du ciment, de l'énergie, de la logistique et du verre.

Créée au 19^e siècle, le groupe Fives doit son nom d'un faubourg de Lille et est la résultante de fusions, acquisitions et rapprochement de plusieurs entreprises au fil de son histoire. Il fait partie des 50 premiers déposants français de brevets et compte à ce jour plus de 1 948 brevets en vigueur dans 582 familles. Groupe solide et en croissance, il a réalisé en 2015 un chiffre d'affaires de 1,7 milliard d'euros et compte 8 400 collaborateurs répartis sur 100 sites dans 30 pays.

Le site Héricourtois s'est spécialisé dans les machines et automates de traitements de vilebrequins pour l'industrie automobile et compte 120 collaborateurs.



Une journée de visites et de rencontres pour Mme la Préfète de Haute-Saône

Une nouvelle galerie pour le centre LECLERC

À l'automne 2015, le centre commercial Leclerc a entrepris des travaux pour réaliser une nouvelle galerie commerciale. Construite en 6 mois et d'une surface de 1 750 m², elle compte 5 enseignes : un restaurant fast-food « OMA-LO », l'enseigne CENTRAKOR spécialisée dans l'équipement, la décoration et l'aménagement de la maison, le salon de coiffure « Loris esthétique », un commerce de menuiserie bois et PVC « YLANN FERMETURES » et l'opticien « OPTIC 2000 ».



la boutique OPTIC 2000

Cette construction particulièrement bien soignée représente un investissement de l'ordre d'un million d'euros.

Ouverte depuis juin 2016, elle renforce l'offre commerciale d'Héricourt, contribue au renforcement de l'attractivité de la ville centre de la CCPH et a permis la création de 35 emplois.



Ayant pris sa fonction de Préfète de la Haute-Saône en 2015, Madame Marie-Françoise LECAILLON est venue découvrir les atouts économiques du Pays d'Héricourt le 19 avril.

Cette journée « à la rencontre des élus et des chefs d'entreprises » a débuté par un déjeuner avec les élus dont Fernand BURKHALTER, Maire d'Héricourt et Président de la CCPH et plusieurs Maires des communes membres. Ce moment a été l'occasion d'aborder les grands projets du pays d'Héricourt.

L'après-midi a été consacré aux visites des Guinottes 2 et des ateliers de l'ADAPEI Pro suivi de l'entreprise Laser Évolution à Bussurel. Madame la Préfète a ainsi souligné la richesse économique de la Haute-Saône et le dynamisme et le savoir-faire du Pays d'Héricourt en particulier.

L'immobilier industriel, artisanal et tertiaire du pays d'Héricourt

Le Centre d'Affaires Pierre Carmien



Conférence Google organisée par la société SKILZ

Depuis 2008, le Centre d'Affaires Pierre Carmien est géré par le SIRES par le biais d'un mandat de mise en location et de gestion locative.

Composé de 800 m² de bureaux disponible à la location d'entreprises tertiaire, il est occupé à 100 % par 3 entreprises : la SA GAUSSIN, le cabinet de géomètre Delplanque et associés et la société SKILZ.

La salle de réunion, équipée d'un vidéoprojecteur, sono et office est de plus en plus utilisée par les entreprises pour leurs réunions de travail, leurs Conseils d'Administration ou leurs Comités d'Entreprise.

Appel à projet FISAC : candidature de la CCPH

Le commerce, secteur essentiel de l'économie, est constitué majoritairement de très petites entreprises de proximité qui représentent une part importante de l'emploi dans les villes moyennes et rurales. Ainsi le FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) soutient les entreprises commerciales, artisanales ou services qui envisagent une opération de création, de maintien, de modernisation, d'adaptation ou de transmission de leur activité, afin de préserver ou de développer un tissu d'entreprises de proximité.

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a donc décidé de se porter candidate à l'appel à projet FISAC 2016 en s'engageant dans une opération collective afin de faire bénéficier nos commerces et artisans des fonds dédiés. Cette candidature se présente sous forme de partenariat réunissant la CCPH, la Ville d'Héricourt l'association des commerçants et les chambres consulaires.

L'hôtel d'entreprises

Situé aux Guinottes 1, l'hôtel d'entreprises est géré par Action 70 qui a bénéficié d'un bail à construction.

4 cellules sont proposées à la location et elles ont toutes été occupées par la SARL HERIVIN (location de matériel des festivités), CARRIER (installation de groupe frigorifique), BHM ELECTRIC (électricité) et OKNOGROUP Fermetures (menuiserie bois PVC).

2016 en quelques chiffres

25 salariés embauchés au SUPER U
1 700 m² d'acquisition foncière à la filature du moulin

800 m² de bureaux au Centre d'Affaires Pierre Carmien

Animation périscolaire et loisirs

budget :
2 157 271 €

Accueil de loisirs, un accueil qui répond à un besoin

L'année 2016-2017 est la 4^e année de mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Cette réforme contribue à une politique de réussite éducative, de lutte contre les inégalités scolaires et d'accès aux pratiques de loisirs éducatifs.

Toute l'année, les équipes de professionnels mettent en œuvre des projets pédagogiques avec une offre d'activités riche, variée et toujours renouvelée. Ce sont plus de 1 000 enfants qui sont accueillis dans nos services.

Atelier bricolage



La ferme aventure à La Chapelle aux Bois

61 % des enfants scolarisés ont bénéficié des activités de découverte

31 intervenants extérieurs sont venus renforcer l'équipe d'animation (en partenariat avec la Médiathèque d'Héricourt, le service des sports d'Héricourt, Ecole de musique, Tip-Top Forme, Professions Sport, Association les Polychromes ...)

La CCPH réorganise la gestion de ses pôles

Décidé en 2015, la CCPH a repris en régie la gestion du pôle périscolaire de Coisevaux afin de rechercher une meilleure synergie et le maximum de mutualisation au sein des équipes.

5 pôles sont gérés directement par la CCPH et la gestion des 3 autres a été reconduite par délégation aux Francas de Haute-Saône.

La cuisine centrale, un service apprécié

Un service de qualité qui se traduit par une augmentation de 1 616 repas (+1.73%)
Les services vétérinaires ont réalisé différents contrôles sur tous les sites satellites et la cuisine centrale. Ils ont pu apprécier le travail de qualité de nos agents qui respectent au quotidien tous les protocoles établis.

Pôle	Gestion
Héricourt Cadet Rousselle	CCPH
Héricourt Ploye	CCPH
Bussurel - Vyans le Val	CCPH
Châlonvillars	CCPH
Coisevaux	CCPH
Chenebier	FRANCAS
Échenans sous Mont-Vaudois	FRANCAS
Saulnot	FRANCAS

Bilan 2016 en quelques chiffres

8 pôles périscolaires
2 commissions périscolaires
4 comités de pilotage
242 jours d'ouverture
52 946 journées enfants réalisées
(2015 : 45842 ; 2014 : 42 744)



Un rafraîchissement au pôle périscolaire de Coisevaux

Construit en 2003, le pôle périscolaire de Coisevaux a subi un rafraîchissement au niveau de l'accueil et du couloir du bâtiment. Le coût des travaux s'élève 2 568,65 euros ht.

	Nombre de repas servis par pôle	
	2015	2016
Châlonvillars	7 867	7 619
Saulnot	10 148	9 754
Chenebier	5 341	5 549
Échenans	12 551	11 815
Coisevaux	18 703	21 160
Héricourt/Bussurel	38 597	38 976
Total	93 257	94 873

Spécial séjours pour les enfants de 8 à 12 ans

Séjour hiver « multi activités » à Longeville Mont d'Or

Du 15 au 19 février, ce séjour « multi activités » avait pour vocation de faire découvrir aux enfants des activités multiples en rapport avec la neige. 48 enfants âgés de 8 à 11 ans ont ainsi pu découvrir le ski nordique, le biathlon, la randonnée à raquettes, ou encore la construction d'igloos.

Séjour été « multi activités » à Longeville Mont d'Or

Du 18 au 22 juillet, ce séjour « multi-activités » avait pour projet pédagogique de faire découvrir aux enfants différentes activités physiques et sportives. Les 32 enfants inscrits au séjour ont ainsi pu s'initier au canoë, à l'escalade, au VTT ou encore au tir à l'arc.



Lutte contre le gaspillage alimentaire : le service relève le défi à travers le projet « zéro déchets, zéro gaspillage »

Avec le soutien du SYTEVOM, la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a décidé d'être un site pilote pour lutter contre le gaspillage alimentaire sur l'ensemble du territoire de la Haute- Saône.

L'année 2016 est l'année du diagnostic. En effet ces audits ont permis d'observer comment se déroule la production des repas : moyens à disposition du personnel, nombre d'agents,

techniques employées, gestion des stocks, des commandes, réalisation de menu... Au niveau des pôles périscolaires, les différentes pratiques du service ont été étudiées : le matériel à disposition du personnel, la pédagogie mise en place...

Pour bien analyser nos pratiques, tous les déchets ont été pesés par nature et ce sur tous les pôles et site de restauration.

Dès la fin d'année, des premiers signes de réduction des déchets sont perçus, témoignage de l'engagement des équipes et notamment des équipes de production.



Retro planning du projet



Tourisme Cadre de vie Patrimoine

budget : 36 114 €

L'entretien des sentiers de randonnée, un travail d'équipe

Outre l'entretien effectué par les bénévoles du Club de randonnée des SGH tout au long de l'année, ce printemps a été l'occasion d'effectuer des travaux de sécurisation sur le Sentier de la Comtesse Henriette et des travaux de rénovation sur le Chemin des Princes.

Les bénévoles ont réalisé le petit nettoyage, la vérification de l'état du balisage, le remplacement des plaquettes manquantes, la réfection de la signalétique directionnelle dégradée et le contrôle de l'état des ouvrages mis en place (pont pour franchissement de ruisseaux, passage de clôtures, main courante, ...) sur l'ensemble des sentiers de randonnée.

Concernant les travaux plus conséquents, nous avons fait appel à Erige, entreprise d'insertion spécialisée dans la préservation du patrimoine et de l'environnement, qui a procédé à différentes actions d'entretien et de réfection sur les sentiers de randonnée de la Communauté de Communes. Ainsi, la passerelle du Chemin des Princes à Brevilliers a été remise en état et une main courante a été fixée sur le Chemin des Prisonniers à Étobon. Des actions de débroussaillage ont aussi été réalisées sur l'ensemble des sentiers.



La passerelle du chemin des Princes avant et après rénovation

Coup de neuf pour le sentier pédagogique

Situé sur le sentier de la Pierre Plate (circuit 12 du topoguide), le parcours pédagogique est aujourd'hui dégradé et ne présente plus de réel intérêt malgré ses multiples curiosités. Il est cependant toujours visité puisqu'il apparaît sur le topoguide de la CCPH.

Considérant l'état actuel du parcours pédagogique, il est convenu de totalement revoir l'aspect pédagogique du tracé. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du Schéma cohérent d'itinéraires pédestres de la CCPH et a pour but d'évaluer les opportunités d'amélioration de l'offre de promenade existante.

Initialement créée par la Ville d'Héricourt avec le concours de l'ONF il y a plusieurs années, la CCPH a décidé de faire à nouveau appel à cet organisme qui réalisera une étude de faisabilité.

Le Belvédère :
vue depuis le sentier pédagogique



Fort du Mont Vaudois : la neuvième tranche soldée et une dixième engagée

Cette année encore, la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a participé aux travaux de rénovation du Fort du Mont Vaudois. Ainsi la neuvième tranche de travaux a été soldée et la dixième entamée. La CCPH a versé 6 450 euros de fonds de concours pour le solde de la neuvième tranche et 5 792.50 euros d'acompte pour la dixième tranche. Ces 2 tranches ont concerné des travaux de sécurisation et la réfection de la façade ouest de la deuxième cours d'honneur avec la reprise sur le côté droit de la rotonde. Ces travaux ont permis d'achever la sécurisation de la totalité de l'espace de la cours d'honneur où se déroule l'essentiel des manifestations à destination du public.

2016 en quelques chiffres

143 topoguides vendus

124,40 Kilomètres de sentiers à la charge de la CCPH

3 439,60 € d'achat de fournitures et de petit équipement

3 234,40 € de participation à la gestion et à l'entretien des sentiers

2 150 € de travaux

Environnement Déchets

budget :
1 566 902 €

Ordures ménagères

chaque année dans un rapport spécifique sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets. Aussi seul un extrait de ce rapport est présenté ici.

Conformément à la loi BARNIER du 2 février 1995, relative au renforcement de la protection de l'environnement qui met l'accent sur la transparence et l'information des usagers, le service de collecte voit son activité présentée

La collecte des déchets est assurée en régie par les services de la Communauté de Communes, leur traitement est délégué au SYTEVOM.

Ce service fait l'objet d'un budget annexe.

Synthèse des tonnages 2015/2016

Type de déchets	Tonnages 2015	Tonnages 2016	ÉVOLUTION
Ordures ménagères	3 236,90	3 068,12	- 168,78 tonnes soit - 5,00 %
Tri en porte à porte Héricourt	1 144,90	1 212,87	+ 67,97 tonnes soit + 5,94 %
PAV verre	700,55	708,20	+ 7,65 tonnes soit 1,09 %
PAV mixte	0	0	
Déchetterie Héricourt	4 976,95	5 223,31	+ 246,36 tonnes soit 4,95 %
Déchetterie Saulnot	1 068,38	1 221,51	+ 153,13 tonnes soit + 14,33 %
Point d'accueil de Châlonvillars	23,61	30,26	+ 6,65 tonnes soit + 28,17 %
Total	11 151,25	11 464,27	+ 313,02 tonnes soit + 2,81 %

Points forts de l'année :

Depuis le 1^{er} juillet 2015, la REOMI a été mise en place. Après seulement 18 mois de mise en œuvre, les excellents résultats de collecte ont permis d'atteindre les objectifs fixés pour 2018 avec près de 2 ans d'avance.

Les tonnages d'OMR collectés par habitant sont passés de **205,05** Kg en 2013 à **151,72** Kg en 2016. Sur la même période les tonnages de collecte sélective par habitant sont passés de **40,69** Kg à **59,98** Kg.

L'engagement dans l'extension des consignes de tri au côté du SYTEVOM conforte encore ces résultats.

Composteurs

Depuis 2007, les ménages peuvent acquérir jusqu'à 2 composteurs, en bois ou en plastique, au tarif de 20 euros l'unité.

Au total **1 708** foyers (dont 60 en 2016) ont été dotés sur le secteur de la Communauté de communes ce qui correspond à **2 100** composteurs (dont **73** en 2016).



2016 en quelques chiffres

Baisse de **5,21 %** des tonnages d'OM soit **168,78** tonnes d'OMR de moins traitées par rapport à 2015

151.72 Kg d'OMR par habitant contre

157,64 Kg par habitant en 2015

67,97 tonnes de plus en tri sélectif en porte à porte

74 307 entrées en déchetterie d'Héricourt

14 072 entrées en déchetterie de Saulnot

15 632 bacs sur le parc de la CCPH.

3 155 mouvements de bacs en 2016.

9 123 abonnements.

Étude eau et assainissement

La loi NOTRe du 7 août 2015 prévoit le transfert des compétences « assainissement » et « eau potable » aux EPCI à fiscalité propre au plus tard le 1^{er} janvier 2020 et la modification des statuts de la CCPH a confirmé cette échéance.

À cet effet, la CCPH a décidé de lancer une étude préalable à ces transferts de compétences eau et assainissement. Cette étude est financée à 80 % par l'Agence de l'Eau dans le cadre de l'appel à projets 2016-2018 « Gérer les compétences eau et assainissement au bon niveau ».

En effet, les communes de la CCPH ne sont pas toutes adhérentes aux mêmes syndicats dont les périmètres s'étendent sur plusieurs communautés de communes voire plusieurs départements. Les modes de gestion sont également différents selon les communes, la nature des équipements également tout comme les tarifs pratiqués.

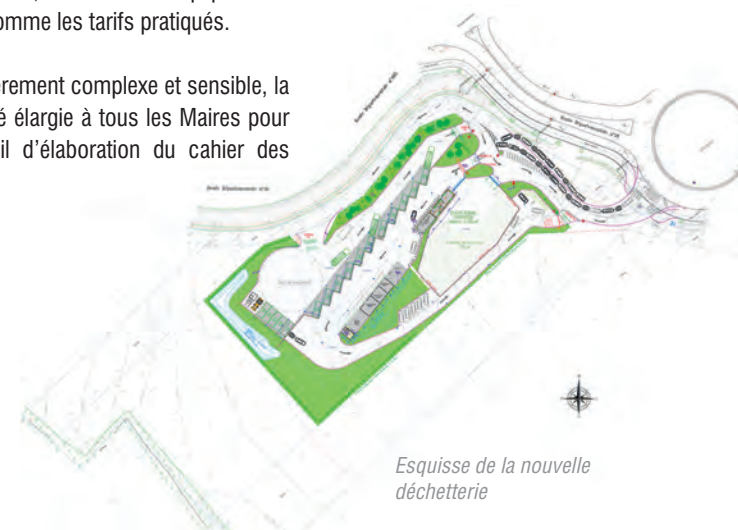
Dossier particulièrement complexe et sensible, la commission a été élargie à tous les Maires pour engager le travail d'élaboration du cahier des charges.

Une nouvelle déchetterie pour Héricourt

L'actuelle déchetterie située rue du Fort du Mont Vaudois ne peut plus répondre aux besoins et aux attentes des usagers. Enclavée, elle ne peut pas être modernisée ou adaptée pour répondre à la forte augmentation de la fréquentation.

Ainsi le SYTEVOM a sollicité la CCPH pour la construction d'une nouvelle déchetterie. En accord avec la ville d'Héricourt, l'emprise de ce nouvel équipement se situera à proximité du giratoire qui dessert ARCELOR MITTAL et proche de l'actuelle déchetterie.

La CCPH a engagé les acquisitions foncières pour permettre l'implantation de cet équipement tant attendu.



Esquisse de la nouvelle déchetterie

Habitat et énergies renouvelables

budget habitat :
30 319 €

Habitat 2020, une politique efficace



En tant que signataire du **contrat territorial d'objectif « HABITAT 2020 »**, la CCPH s'investit depuis plusieurs années déjà dans l'amélioration de l'Habitat sur son territoire. Pour ce faire, elle finance diverses actions qui permettent aux propriétaires occupants et aux bailleurs locatifs privés de réaliser des travaux d'amélioration de l'habitat tels que des travaux d'adaptation préventive et curative des logements, des travaux d'économie d'énergie ou encore des rénovations de façade. Les actions issues du contrat territorial sont les suivantes :

2016 en quelques chiffres

- 51** logements subventionnés
- 25 226 €** de subvention
- 45 %** des projets localisés sur Héricourt
- Montant moyen de travaux par logement : **14 680 €**
- 1/3** des entreprises sollicitées implantées sur le territoire communautaire
- 11** permanences assurées
- 107** nouveaux contacts

- **Lutte contre l'Habitat Indigne propriétaire occupant** : Intervention ponctuelle pour les dossiers LHI si besoin et selon avis de la Communauté de Communes.

- **Favoriser le maintien à domicile des propriétaires occupants** : Aide à l'autonomie préventive non financée par l'ANAH pour des propriétaires occupants modestes : subvention de 25 % plafonnée à 8 000 euros ht de travaux.

- **Accompagner la prise en compte des îlots dégradés** : participation de la CCPH à la réalisation du diagnostic préalable, au traitement d'un îlot d'habitat dégradé en vue de définir un programme de réhabilitation / subvention équivalente au Département soit au maximum 50 % d'un coût maximum de 5 000 euros ht.

- **Promotion des logements conventionnés privés** : 5 % du montant des travaux subventionnés par l'ANAH (permettant de mobiliser une aide de 5 % du Département)

- **Promotion des logements conventionnés communaux** : aide complémentaire de 5 % de 50 000 euros de travaux ht par logement pour les logements communaux conventionnés dans le cadre de l'intervention du Département.

Des actions supplémentaires inscrites au **contrat PACT** permettent d'étoffer les possibilités de financement. Les objectifs prioritaires inscrits au contrat PACT sont :

- **Lutte contre la précarité énergétique des propriétaires occupants** : subvention forfaitaire de 500 euros dans le cadre du programme Habiter Mieux (dossiers déposés auprès de l'ANAH) avec en cas d'amélioration de 25 % de l'étiquette énergétique.

- **Lutte contre la précarité énergétique logements locatifs** : subvention forfaitaire de 1 000 euros par logement bénéficiant du programme Habiter Mieux ANAH avec l'obtention d'une étiquette D après travaux avec un gain énergétique de 35 %.

- **Production de logements locatifs bailleurs sociaux** : participation de la CCPH à 3 000 euros par logement complémentaires aux 2 000 euros apportés par logement par la commune permettant de mobiliser 5 000 euros par logement du Conseil Général.

- **Valoriser le cadre de vie : Aide aux travaux de façades** : base 10 % dans la limite de 8 000 euros ht de travaux.

énergie renouvelables :
14 750 €

Le cabinet SOLIHA est missionné pour assurer l'animation et le suivi des dossiers mais aussi des permanences mensuelles permettant aux habitants de la CCPH d'être informés des aides pouvant leur être allouées.

En 2016, 51 dossiers ont été déposés et sont répartis de la façon suivante :

Bilan habitat 2020 - année 2016								
	Habiter mieux	Autonomie	Double compte	Façade	Sortie insalubrité	Autonomie préventive		
Nombre de dossiers déposé	16	15	5	12	1	2	Total dossiers	51
Montant travaux	282 897,37 €	133169,23 €	88 816,94 €	166 040,10 €	63 613,83 €	14 147,25 €	Total travaux	748 684,72 €
Subvention autres financeurs	126 575 €	72 315 €	45 757 €	0 €	39 698,45 €	1 997 €	Total autres financeurs	286 340,67 €
Subvention CCPH	8 000 €	0 €	6 500 €	9 172 €	500 €	1 054 €	Total CCPH	25 226 €
Total subventions CCPH + financeurs	134 573 €	72315,22 €	52 257 €	9 172 €	40 198,45 €	3 051 €	Total subventions	311 566,67 €

Soutien aux projets des bailleurs sociaux : 58 logements soutenus

Dans le cadre de la politique Habitat et du contrat PACT du Département, la CCPH s'est engagée à participer financièrement à la production de logements locatifs des bailleurs sociaux afin de soutenir la production de logements.

Ainsi, en mars, elle est sollicitée pour participer financièrement à un projet de 8 logements porté

par HABITAT 70 sur le site de l'éco quartier LA CRAIE. La CCPH s'engage alors pour verser 3 000 euros par logement construit, soit 24 000 euros.

En avril, la CCPH est à nouveau sollicitée par HABITAT 70 afin de soutenir le projet de création d'un foyer logement pour personnes âgées. Conformément aux règles du département, ce programme, de 36 logements bénéficiera de 108 000 euros d'aides de la CCPH.

En septembre, la convention entre la CCPH et IDEHA a été signée initiant ainsi un nouveau projet de 14 logements.

Projets éoliens : miser sur les énergies renouvelables

Le Grenelle de l'environnement fixe à 10 % la part de l'énergie du vent à l'horizon 2020 ainsi plusieurs projets d'implantation d'éoliennes sont lancés sur le territoire de la CCPH menés par la société Opale Energies Naturelles, basée à Fontain dans le Doubs :

À Saulnot et Brevilliers, les études de développement sont en cours et OPALE prévoit de lancer les concertations préalables et pouvoir déposer les dossiers d'autorisation unique en 2017.

Les schémas d'implantation en réflexion comprennent 9 éoliennes sur le secteur de Saulnot et entre 3 et 5 pour Brevilliers.

Toutefois, les POS des communes doivent être mis en compatibilité pour accueillir les projets. La CCPH accompagne les communes et prend en charge l'adaptation des documents d'urbanisme. À noter que la commune de Champey étudie également la possibilité de développer l'éolien.



Mât de mesures
Granges le Bourg

Le Pôle énergie au service des professionnels du bâtiment

Depuis 2009, le Pôle énergie a pour objectif de mutualiser les moyens techniques et financiers nécessaires à la rénovation thermique BBC et il accompagne et assure la montée en compétences des professionnels du bâtiment.

Au cours de l'année, plusieurs événements sont organisés :

Les rendez-vous du bâtiment innovant

Des cycles de rencontres thématiques dédiés aux professionnels du bâtiment. L'objectif est de fidéliser par la régularité.

- Les lundis du bâtiment innovant : 10 cycles à Héricourt qui ont rassemblé 147 participants.
- Les midis du bâtiment innovant : 4 cycles à Besançon avec 80 participants.
- Les jeudis du bâtiment innovant : 4 cycles à Lons-le-Saunier avec 41 participants.

Les formations innovantes

Elles permettent aux stagiaires de découvrir les techniques liées à l'efficacité énergétique et à la Qualité Environnementale des Bâtiments (QEB). 18 formations ont été organisées en 2016.



Les lundis du bâtiment

2016 en quelques chiffres

602 professionnels ont assisté à des réunions

169 professionnels ont suivi une formation

446 professionnels ont visité la Maison des énergies

347 élèves, étudiants et professeurs ont fréquenté la Maison des énergies

Objectif zéro pesticides : les communes s'engagent pour l'environnement

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte de 2015 interdit, à partir du 1^{er} janvier 2017, aux personnes publiques d'utiliser ou de faire utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, forêts, promenades et voiries accessibles ou ouverts au public.

Une réunion d'information et de sensibilisation initiées par la commission environnement et animée par l'Ascomade, a réuni des représentants de toutes les communes de la CCPH pour présenter le cadre réglementaire, la méthodologie, ainsi que les aides mobilisables.

Afin d'aider les collectivités à supprimer l'utilisation des pesticides, l'Agence de l'eau a mis en place un appel à projet « Zéro pesticides » et subventionne à 80 % un tel projet pour financer d'une part l'étude préalable consistant à élaborer un diagnostic et un plan de désherbage, d'autre part les investissements nécessaires et enfin le plan de communication.

Mairie d'Échenans



Cet appel à projet n'étant ouvert que pour les communes de plus de 3 500 habitants ou aux communautés de communes qui regroupent des communes volontaires réunissant 3 500 habitants. Six communes (Châlonvillars, Champey, Chenebier, Échenans, Trémoins et Saulnot) se sont portées candidates pour mettre en place un groupement de commandes par la CCPH et le conseil communautaire a retenu le FREDON Franche-Comté pour mener cette étude pour un coût de 11 250 euros. Le reste à charge pour les communes sera de 2 250 euros.

La ville d'Héricourt de son côté avait déjà répondu au précédent appel à projet et a été retenue pour ses propres besoins compte tenu de sa taille.

L'étude a débuté au printemps et se terminera à l'automne 2017.

Développement
culturel
et sportif

budget :
1 805 685 €

Médiathèque
Intercommunale
FRANCOIS
MITTERRAND

La Médiathèque du Pays d'Héricourt
célébrée à l'occasion du grand prix des
bibliothèques francophones

Le jeudi 08 Décembre 2016, à Paris, la Médiathèque a reçu le Prix de l'animation dans le cadre du Grand Prix Livres Hebdo des Bibliothèques Francophones.

Créé en 2010, ce prix prestigieux a pour objectif de valoriser le travail accompli par les bibliothèques pour répondre à l'évolution des pratiques et des besoins de leurs publics.

Présidé cette année par l'auteur et illustrateur Claude Ponti, ce prix vient couronner le développement à Héricourt de la ludothèque, les nombreuses initiatives d'animations jeux portées par la Médiathèque et les interactions entre livres et jeux.

Ce qu'en pense le jury :

«Il y a un côté jubilatoire dans cette approche par le jeu et le divertissement, apprécie Cécile Boyer-Runge, P-DG des éditions Robert Laffont. Cette expérience illustre bien une évolution importante, celle du métier de bibliothécaire vers celui de médiathécaire. Cette initiative constitue un pont habilement jeté entre la bibliothèque et les usagers. Le jeu est universel et fédère toutes les générations. Cela montre que des chemins très différents peuvent mener au livre. Cette équipe a réussi à faire venir les gens et à créer le désir. Pari gagné !» (Source Livres Hebdo)



Les lauréats

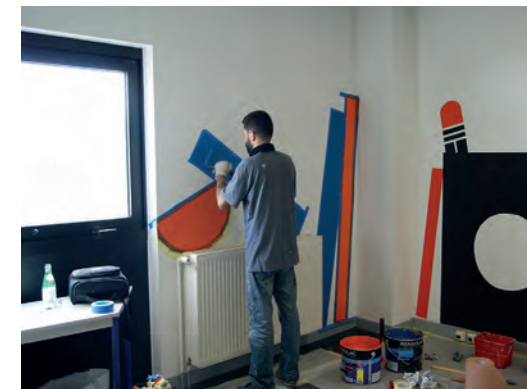
Un pas supplémentaire
vers les arts graphiques

Déjà annoncé à l'occasion de la précédente édition de la manifestation « Enlivrez-vous ! », l'équipe de la Médiathèque continue à travailler au développement d'un nouveau service autour des arts graphiques.

Ce travail a pris la forme cette année d'activités qui préfigurent l'identité de ce nouveau projet qui sera mis en place en 2017. Ainsi ont été programmées, autour de l'artiste Vincent « small studio » Jacquin en résidence à la Médiathèque de Septembre à Décembre :

- Des ateliers de pratique artistique pour des publics variés (écoles primaires, lycée, grand public.)
- Des activités de création (fresque murale réalisée à la Médiathèque, livre d'artiste créé avec Laura Lefranc - relieure à la Médiathèque).
- Des expositions : œuvres de Vincent Jacquin, affiches artistiques éditée par Maison tangible...

La fresque murale



2016 en quelques chiffres

32 000 livres, 2 100 jeux et 400 documents multimédias empruntables

3 300 livres et 250 jeux achetés en 2016

118 000 documents empruntés
2 457 emprunteurs actifs

80 % des emprunteurs habitent le Pays d'Héricourt

137 communes de résidences différentes pour les usagers emprunteurs

4 580 joueurs aux jeux vidéo

«Enlivrez-vous !» et «Enjouez-vous !» : deux événements qui structurent l'identité du service

Chaque année la Médiathèque organise deux grandes journées d'animations qui reflètent pour un large public l'identité et le projet quotidien du service.

Avec « Enlivrez-vous ! », c'est au départ la partie « bibliothèque » qui est mise à l'honneur. Depuis plus de quinze années cette manifestation, programmée chaque premier dimanche d'octobre, s'est structurée autour de la vente de livres, de la rencontre avec des auteurs et des illustrateurs. À partir de 2014, l'équipe de la Médiathèque y a développé un volet nouveau dédié aux arts graphiques, sous la forme d'ateliers et d'expositions artistiques. C'est à partir de cette évolution que s'est construit, petit à petit, le projet « Arts graphiques » de la Médiathèque.

« Enjouez-vous ! » a été conçu comme le pendant « jeu » de la première manifestation, cette fois-ci pour valoriser la création de la ludothèque. La première édition a été programmée au printemps 2014, une année après l'ouverture du service de prêt de jeux aux usagers de la Médiathèque. Depuis, cette manifestation est devenue un incontournable des animations de loisirs du Pays d'Héricourt. En 2016 nous y avons accueilli 950 visiteurs, soit une progression de + 35% par rapport à la première édition.

Ces deux événements ont un retentissement public important, ils sont une vitrine du projet d'établissement de la Médiathèque. Toutefois la politique d'animation du service ne se résume pas à ces deux manifestations. Toute l'année de multiples rendez-vous, certes plus confidentiels, ponctuent la vie de la structure et de ses usagers, des soirées jeux aux rencontres d'auteurs en passant par les ateliers numériques et les cours de reliure...

Enjouez-vous



Ateliers tampons

École de musique

L'École de Musique : un équipement d'intérêt communautaire indiscutable

Depuis le 1^{er} janvier 2016, cet équipement culturel est entré dans le giron de la CCPH. Ce transfert n'a en rien perturbé le fonctionnement de l'école dont le dynamisme s'en est trouvé au contraire renforcé. En effet, forte d'un soutien sans faille des élus communautaires, la structure a intensifié ses actions en direction de tous les publics des habitants de la Communauté de Communes et même au-delà.

L'effectif de l'École de Musique prouve, si besoin est, que l'établissement avait bien une vocation communautaire puisque sur 329 élèves, la moitié réside dans les communes de la CCPH.

Des projets musicaux toujours plus nombreux

L'École de Musique a continué d'axer ses actions autour de ses missions pédagogiques principales qui sont l'enseignement musical, les actions destinées à faire découvrir la structure, la Musique et les instruments, et la diffusion musicale grâce aux pratiques collectives.

Au total l'école a porté 57 actions musicales diverses sur le territoire ou à l'extérieur (Belfort, Montbéliard, Vesoul, Huningue, Valdoie et même en République Tchèque...).

Maintien d'un enseignement musical de qualité

D'aucuns qualifient l'École de Musique d'élitiste alors qu'elle ne fait que remplir son rôle d'établissement culturel qui est de faire découvrir et de transmettre un art, d'inciter et de permettre la pratique de cet art. Une école de musique se doit de cultiver l'esprit des citoyens, de les enrichir, qu'ils soient élèves ou simplement auditeur d'un concert. Ce sont ces objectifs que les professeurs de musique tentent d'atteindre. Tous diplômés et très compétents dans leur domaine, ils font en sorte que parents et élèves trouvent à l'École de Musique une ambiance de travail conviviale. C'est important car l'apprentissage de la Musique requiert beaucoup d'efforts tant pour les élèves que pour leurs parents. Un élève peut passer jusqu'à 15 ans dans notre école et il est donc important qu'il s'y sente bien et s'y épanouisse.

2016 en quelques chiffres

329 élèves
152 résident à Héricourt, **156**
dans la CCPH et **21** à l'extérieur
Une moyenne d'âge de **22** ans
195 filles pour **134** garçons
194 élèves ont suivi des cours de solfège
et **220** les cours d'instrument
203 élèves en pratiques collectives
9 590 heures d'enseignement auxquelles
il faut ajouter plus de **1 000** heures de
préparation des projets
57 projets musicaux différents
Environ **7 000** personnes ont bénéficié
de ces projets dont **960** enfants.

Poursuite du travail de sensibilisation des enfants

Les enseignants ont poursuivi en 2016 les actions destinées à faire connaître aux enfants la Musique, les instruments, ou l'établissement. Pour ce faire, des présentations d'instruments itinérantes dans les écoles, dans les pôles périscolaires, à la Maison de l'Enfant, ont été proposées ainsi que des concerts pédagogiques ou des portes ouvertes. Environ 960 enfants ont pu bénéficier des différentes séances de découvertes, écouter des concerts ou venir visiter le bâtiment et essayer les instruments lors des portes ouvertes.



Concert pour les enfants

Renforcement des pratiques collectives

Se retrouver dans un orchestre, dans une chorale, dans un ensemble de musique de chambre est un formidable moyen d'apprendre à vivre ensemble et à côtoyer des personnes qui viennent d'horizons différents. On y apprend à s'écouter, à respecter l'autre, à respecter un règlement ou les consignes données par un chef d'orchestre. C'est aussi l'apprentissage du travail bien fait, du plaisir de restituer devant un public le fruit des efforts et du travail effectués.

Cette année environ 200 enfants et adultes ont pu travailler ensemble grâce aux pratiques collectives, et se produire dans pas moins de 35 auditions ou concerts divers.



Stage d'orchestre

Une équipe administrative et enseignante toujours plus motivée

Toutes actions confondues, l'équipe de l'École de Musique a été à l'initiative de plus de 50 actions diverses sur le territoire de la CCPH ou à l'extérieur : auditions, concerts, conférences, découvertes des instruments, portes ouvertes, etc.

Plus de 1000 heures de préparations et d'auditions ont été nécessaires pour arriver à un tel résultat.

Une école de musique intercommunale reconnue par les grands établissements régionaux

La qualité de l'enseignement dispensé et des actions musicales organisées rayonne de plus en plus au-delà du territoire de la CCPH. Les conservatoires des villes voisines organisent volontiers des projets musicaux en collaboration avec notre établissement, ce qui a été le cas trois fois en 2016 dans des projets comme « Electro Flûte Swing » (deux concerts) avec Belfort, les commémorations autour de Froberger (conférences Denis Morrier et Michel Laizé, concerts) avec Montbéliard, ou l'ensemble « Aire U Percus » réunissant les élèves et professeurs percussionnistes de Belfort, Montbéliard et Héricourt.



Portes ouvertes



Voyage à Prague

Plusieurs moments forts grâce au soutien de la CCPH

Témoins du nouveau dynamisme insufflé par l'arrivée de l'école dans le giron de la Communauté de Communes, mais aussi de la confiance accordée par les élus communautaires, plusieurs projets novateurs ont pu se faire grâce au soutien de la CCPH :

- La commande d'une œuvre musicale à un compositeur dans le cadre du projet « Electro Flûte Swing »
- Le financement d'une partie du nouveau spectacle de Choreia « Boulevard du Swing ».
- La participation au financement d'un voyage d'une cinquantaine d'élèves de l'école en République Tchèque, pour y donner 2 spectacles : « Boulevard du Swing » par Choreia et un concert dédié à Johann Jacob Froberger par un ensemble de l'école.
- Un projet culturel avec les enfants des classes de CM 1 d'Héricourt et Coisevaux (230 enfants) qui a donné lieu à un grand concert à La Cavalerie avec l'orchestre d'harmonie de la Ville d'Héricourt, à l'occasion de la Fête de la Musique, devant un public qui ne fréquente pas habituellement les concerts.
- La participation de l'École de Musique aux commémorations en 2016 du 400ème anniversaire de la naissance de Johann Jacob Froberger, compositeur allemand mais européen avant l'heure, qui a terminé sa vie de 1663 à 1667 au château d'Héricourt aux côtés de la Duchesse Sibylle de Wurtemberg.

La saison culturelle

La CCPH subventionne diverses associations afin qu'elles proposent des événements devenus incontournables comme :



Chœur et orchestre du collège Pierre et Marie CURIE

Festival Musique et Mémoire

Concert anniversaire des 30 ans d'A'Chor

ZOOM SUR L'ORCHESTRE D'HARMONIE DE LA VILLE D'HÉRICOURT

Créée en 1936, l'Orchestre d'harmonie de la Ville d'Héricourt a fêté ses 80 ans en 2016. Pour marquer cet événement, le Directeur a décidé de s'associer avec la chorale A'Chor, qui fêtait cette même année ses 30 ans, afin de proposer une œuvre originale de William GROSJEAN.

La chorale a été accompagnée de plusieurs chorales de l'Aire urbaine pour un chœur composé d'environ 200 choristes.

Les artistes ont proposé trois concerts les 16, 17 et 18 décembre qui ont attiré plus de 1 100 personnes.



Le concert à la halle de cavalerie

Ça swingue pour Choréa

Issu de l'École de musique, le chœur d'adolescents Choréa est composé de 36 adolescents chanteurs qui mêlent chant, théâtre et danse. Cette année les chanteurs ont présenté un opéra de Thierry LALO intitulé « Boulevard du swing ».

Les personnages évoluent dans la ville imaginaire de Boulevard du swing et ont revisités les standards du jazz en anglais et en français à travers une série de tableaux à la mise en scène soignée. Les adolescents ont cette année réalisé une vraie performance vocale que le public venu en nombre a pu constater les 20, 21 et 22 mai la halle de cavalerie à Héricourt.



Équipements sportifs communautaires

Comme chaque année, les équipements sportifs intercommunaux connaissent un franc succès et permettent au tissu associatif très dense sur le territoire de bénéficier d'infrastructures de qualité pour la pratique de leurs sports.



Plateau sportif : Une piste d'athlétisme toute neuve

Des travaux de réfection, extension du plateau sportif du collège Pierre et Marie Curie ont été réalisés en 2016. La piste d'athlétisme a été refaite et revêtue d'un revêtement en enrobé permettant la pratique du Roller. Une piste de course de fond permettant de réaliser un 100 mètre a été créée. Par ailleurs afin de favoriser l'utilisation en soirée par les clubs de Roller du Pays d'Héricourt il a été décidé de mettre en œuvre un éclairage de la piste. Un terrain de basket d'entraînement a également été installé.

Les travaux ont duré deux mois pour un montant d'opération de 144 000 euros ht. Ce dossier a reçu le soutien financier de l'État, de l'Europe et du Département de Haute-Saône.

Le nouveau plateau sportif a permis d'accueillir dès le mois d'octobre 2016 les élèves du collège Pierre et Marie Curie.



Stage d'été pour Haute Lizaine Pays d'Héricourt

La CCPH subventionne chaque année le stage de perfectionnement et de découverte organisé par Haute Lizaine Pays d'Héricourt. À cette occasion les jeunes footballeurs de 6 à 14 ans passe une semaine à améliorer leur technique les matins et à s'initier à d'autres sports ou activités les après-midi.

Les repas du midi sont confectionnés par la cuisine centrale intercommunale et livrés sur place en liaison chaude, service très apprécié des footballeurs.

Bassin d'apprentissage

Le nouveau bassin d'apprentissage sera construit à Héricourt sur le site de l'ancienne filature du moulin et sera exclusivement dédié à l'apprentissage de la natation pour les enfants du Pays d'Héricourt scolarisés en primaire.

Ce nouvel équipement accueillera deux classes en même temps ce qui permettra d'optimiser le transport des enfants et sera relié à la chaufferie bois du quartier Maunoury.

Le choix de l'implanter à Héricourt permettra de réaliser des économies d'échelle sur les charges de fonctionnement car il n'y aura qu'un seul équipement sur le Pays d'Héricourt.

L'emprise du bassin sera d'environ 700 m² avec des vestiaires adultes et enfants, un hall d'accueil, deux bassins d'apprentissage, un bureau, une infirmerie, un local chaufferie, des locaux techniques et des douches et sanitaires. Le cabinet SAUTEREAU a été retenu pour créer ce nouveau bassin pour un coût estimatif de 1,6 millions d'euros ht.



Gymnase du Champ de foire

L'assemblée communautaire constate depuis quelques années que les deux Gymnases (CSIAG et Halle Marcel Cerdan) ne permettent plus de répondre de manière satisfaisante aux sollicitations des clubs. Ces équipements existants sont désormais saturés et ne permettent plus de satisfaire les demandes de créneaux.

La construction d'un nouveau gymnase permettra de développer davantage la pratique sportive et d'accueillir des compétitions régionales puisque les normes fédérales y seront respectées. Ce gymnase sera équipé du matériel nécessaire en termes de sonorisation, de panneaux d'affichage des scores.

Lors du conseil communautaire de décembre les élus communautaires ont adopté l'avant-projet définitif pour la construction de ce nouvel équipement. Les travaux seront engagés en 2017 avec une réception souhaitée en 2018. Le coût de cette opération est évalué à 1 950 000 euros ht pour un équipement d'une surface de près de 1800 m².

**Petite
enfance**

**budget :
817 363 €**

De nouveaux locaux pour le Relais

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a toujours le souci de répondre aux besoins des familles et professionnelles de la petite enfance. L'inauguration des nouveaux locaux du RPAM au sein du Pôle Petite Enfance illustre bien cet objectif. Cet espace entièrement rénové et dédié aux jeunes enfants, familles et professionnels a été inauguré le 23 avril 2016. Ce nouveau service coloré et convivial a aussitôt été adopté par ses usagers.



2016 en quelques chiffres

- 54 ateliers collectifs d'éveil**
- 8 ateliers spécifiques d'éveil aux histoires**
- 15 ateliers spécifiques d'éveil psychomoteur**
- 284 familles différentes ont contacté le service**
- 111 assistantes maternelles différentes ont pris contact au moins une fois avec le service**
- 196 assistantes maternelles actives**
- 13 nouvelles agréées**
- 703 places potentielles d'accueil (Dont une partie réservée uniquement pour des 3/18 ans)**
- 432 enfants de 0/6 ans accueillis chez une assistante maternelle de la CCPH**

Le RPAM : un lieu d'animation en direction des professionnelles de l'accueil individuel, des enfants et des parents

Tout au long de l'année de nombreux ateliers divers et variés ont été proposés aux enfants et aux assistantes maternelles.

Les temps d'éveil du mardi et vendredi

Les enfants, les assistantes maternelles et les animatrices ont pu partager des moments de jeux, de créativité ou de chants chaque semaine. Une fréquentation qui est à retenir, avec pas moins de 432 participations adultes et 662 participations enfants sur l'année.



Les temps d'éveil psychomoteur

Cet atelier animé par une intervenante spécialisée en éveil psychomoteur s'est déroulé un jeudi matin par quinzaine dans la salle de sport de l'école Grandjean au premier semestre, puis dans les nouveaux locaux du Relais pour le second.



Le RPAM contribue à la professionnalisation des assistantes maternelles

L'équipe du RPAM, tout comme celle du Multi-Accueil, ont continué à valoriser l'utilisation et l'intérêt de « signer avec les bébés » dans le cadre du projet pédagogique. Aussi, c'est tout naturellement que deux groupes d'assistantes maternelles ont choisi de suivre une formation sur cette thématique. Deux sessions ont été proposées par le RPAM par le biais du plan de formation continue.

En parallèle, un éclairage tout particulier sur ce concept pu être proposé aux familles lors des journées petite enfance organisées par le Pôle les 7 et 9 avril 2016.

Le service RPAM fait partie d'un vaste réseau de partenaires qui visent à soutenir les professionnelles à tous les niveaux. Cette année encore avec la mise en place de l'atelier « coaching ou que mettre en place pour trouver de nouveaux employeurs » le partenariat du RPAM et du Service Pôle Emploi a bien fonctionné et ce sont 4 assistantes maternelles qui ont été ravies d'y participer.



Le RPAM, c'est aussi la convivialité avec les Familles

Deux goûters festifs et conviviaux ont été proposés aux familles (juillet et décembre). Une belle occasion pour les parents de faire connaissance avec l'équipe et de découvrir les locaux dans lesquels leur enfant se rend tout au long de l'année avec son assistante maternelle. Une cinquantaine de personnes, adultes et enfants confondus ont répondu présents pour chacun des deux événements.

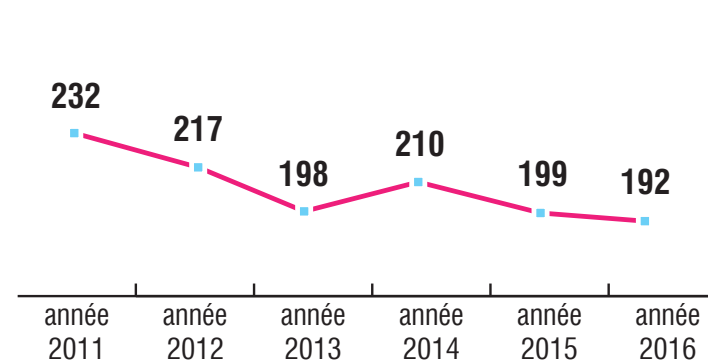
Quelques chiffres au niveau du territoire

La répartition des assistantes maternelles sur le territoire communautaire est hétérogène. Certaines communes peinent à répondre aux demandes d'accueil (Vyans le Val, Coisevaux, ...) quand d'autres présentent une offre supérieure aux besoins (Héricourt).

L'arrivée de nouvelles assistantes maternelles équilibre globalement les départs (Retraites, changement de profession, déménagement).

Un groupe de travail réunissant entre autre la CAF, PMI et les RPAM dans le cadre du schéma départemental a entamé en fin d'année une réflexion sur le Renouvellement des Assistants Maternels du Département dans les années futures, en lien avec la courbe de la natalité. Les conclusions sont attendues pour fin 2017

Naissances sur le territoire de la CCPH



Les actions communes aux deux services Petite Enfance se multiplient

De nouveaux jeux extérieurs pour le parc du Pôle Petite Enfance



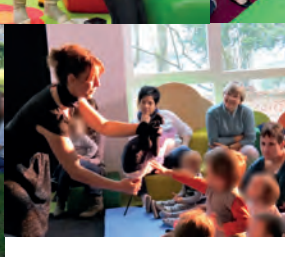
Animation musicale autour de la « clarinette »



Les journées Petite Enfance



Petit spectacle musical sous les arbres



Le spectacle de fin d'année « tricote-moi une couleur »



La mutualisation des locaux, salles du RPAM et salle de motricité...



la salle de psychomotricité

Les assistantes maternelles et les enfants découvrent avec plaisir la nouvelle salle de psychomotricité du multi-accueil.



la salle d'accueil du RPAM

Le service Multi-Accueil, un équipement bienveillant



Les axes du projet pédagogique 2016-2017

Une journée est rythmée par des rituels pour permettre à l'enfant et à sa famille de se séparer de façon sereine. L'enfant trouve des repères dans le temps: accueil, activités d'éveil proposées, repas, temps de repos, jeux libres et retour dans sa famille....

Ainsi il devient acteur de son accueil en collectivité (Le rituel d'accueil avec sa photo, le temps de chant pour se dire bonjour, la participation à mettre la table lors des repas... autant d'actions qui ont été reconduites en 2016).

Le multi accueil est organisé et structuré autour du seul intérêt des enfants et des familles et s'attache à travers ses actions, ses conditions d'accueil à véhiculer des valeurs de vivre ensemble dès le plus jeune âge.

Le rituel d'accueil



De janvier à juillet 2016, le thème pédagogique était celui du cirque.

Par ailleurs, de nombreux supports ont été utilisés afin d'éveiller le regard des enfants sur ce qui les entoure au quotidien. Puis, à partir de septembre 2016, les temps d'éveils se sont orientés autour du thème des **4 saisons** :

Les enfants ont découvert le nouveau projet pédagogique autour de l'arbre entreposé dans le hall d'entrée qui évolue au rythme des saisons.



Le jeu source d'éveil au quotidien...

C'est par le jeu que l'enfant va apprendre et s'éveiller... un bon moyen pour explorer et découvrir le monde.

Au programme :

- Des activités motrices : La structure de motricité, ateliers psychomoteur : modules, cerceaux, tissus, ballons..., jeux extérieurs



- Des activités de type langagières (lecture d'album de jeunesse, imagiers, marionnettes, chants...)

- Des activités sensorielles : comme la peinture, colle, sable, semoule table à savon ou encore l'éveil musical

- Des jeux d'imitation, jeux symboliques tels que la dinette, le garage... qui permettent de « faire semblant » et de reproduire les gestes des adultes pour assimiler son quotidien



- Des activités cognitives et éducatives : des jeux de construction, d'emboîtement ou de manipulation de couleurs, de lotos d'imagier ou encore les premiers jeux de société

Les temps forts au multi-accueil

Les anniversaires



Le carnaval



Le projet passerelle

En lien avec l'école maternelle, 2 matinées de découvertes ont été proposées aux enfants qui seront scolarisés à Gabriel Paris pour la rentrée de septembre 2017 : 6 enfants ont pu participer à ce projet.



La fête de fin d'année

Afin de terminer l'année, un petit goûter convivial partagé avec les familles a été organisé.

Puis pour clore l'année des plus grands, et marquer ce passage à l'école maternelle, un T-shirt de promo leur a été offert.



Le spectacle de Noël

« Tricote moi une couleur », spectacle de la compagnie : eu lieu dans les nouveaux locaux du RPAM. Nous avons accueilli 37 enfants et 18 adultes.



Le goûter de Noël

Temps de partage avec les familles

2016 en quelques chiffres

43 554 heures de présences réelles
233 jours d'ouverture
100 enfants différents accueillis
 ce qui correspond à **94** familles
 (**48** anciennes et **46** nouvelles familles)

Emploi - insertion professionnelle et Formation

budget :
437 808 €

La Maison de la Formation



La CCPH anime une politique territorialisée en faveur de l'emploi et de l'insertion en s'appuyant sur les acteurs du territoire en fonction de leurs compétences et de leur domaine d'intervention...

Au total, près de **175 000 euros** sont dédiés à cette politique, permettant de faire levier auprès d'autres financeurs tels que l'Europe.

Porté depuis 2005 par la CCPH, **le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)** constitue le cadre de partenariat élargi à l'ensemble des acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation du Pays d'Héricourt : acteurs sociaux, structures de l'IAE, organismes de formation, organismes en charge de l'accompagnement des demandeurs d'emploi, services de l'État et du Département.

Petits déjeuners entreprises : des temps dédiés aux professionnels

Dans le cadre de sa compétence développement économique, la CCPH propose aux entreprises de son territoire des temps d'échange sur des thématiques d'actualité.

Deux rencontres ont eu lieu en 2016 :



7 avril : Présentation des mesures d'aide à l'emploi du plan d'urgence pour l'emploi en partenariat avec les services de l'État et de Pôle Emploi.

23 novembre : Présentation du dispositif FJSAC (Fonds d'Intervention et de Soutien à l'Artisan et au Commerce) aux artisans et commerçants du Pays d'Héricourt.



L'engagement financier de la CCPH dans le dispositif est important :



Animation du PLIE

23 839,20 €

le soutien aux structures de l'Insertion par l'Activité Économique (SIAE)



Mise à disposition de personnel
(Agents d'entretien, agents
du service périscolaire)

25 751,00 €



Mise en activité et accompagnement
socio-professionnel des salariés
maraichers

15 000,00 €



Mise en activité et accompagnement
socio-professionnel des agents
de tri et des vendeuses

3 000,00 €



Travaux de rénovation
du Fort du Mont Vaudois

17 917,00 €



Travaux d'entretien espaces verts
et bâtiment second œuvre

3 082,00 €

TOTAL

64 750,00 €

le soutien aux acteurs locaux de l'emploi et de la formation



Convention Annuelle d'Objectifs et de Moyens
Subvention mission Insertion Accueil Formation

68 000,00 €



Mission Chargé de relations entreprises

18 000,00 €

TOTAL

86 000,00 €

D'un point de vue opérationnel

Le PLIE offre une dynamique d'échanges sur les opportunités d'emploi du bassin de l'aire urbaine, sur les mesures en faveur de l'emploi et vise à favoriser des parcours cohérents d'accès à l'emploi pour les demandeurs d'emploi les plus en difficultés.

164 personnes ont bénéficié d'une ou plusieurs étapes dans le dispositif en 2016 (accompagnement, mise en situation de travail, emploi).

117 personnes sont sorties du dispositif au 31 décembre 2016

Sorties positives : 56

(soit **48 %** des sorties)

- **39 personnes** en emploi de plus de 6 mois essentiellement dans le secteur de l'industrie
- **11 personnes** en CDI
- **6 personnes** en formation qualifiante

Sorties autres : 61

(soit **52 %** des sorties)

- **Fins de parcours PLIE (abandon, absence de plus-value à l'accompagnement, orientation vers un autre accompagnement) : 39**
- **Raison de santé : 16**
- **Déménagement : 6**



Fonds social européen

D'un point de vue financier et institutionnel

Le PLIE est identifié comme un outil spécifique du Pays d'Héricourt. Il permet de mobiliser des crédits du Fonds Social Européen (FSE) à travers une enveloppe gérée par le Département de la Haute-Saône.



Jeudi 30 juin 2016,
convention d'affaires à la Halle de Cavalerie

La Maison de la Formation : un nouvel espace à l'attention des acteurs de la formation et des entreprises

2016 a vu la concrétisation d'un projet décidé par les élus fin 2015 avec la mise en service au dernier trimestre de la Maison de la Formation suite à la réqualification du 1er niveau de la Maison Bretegnier au 1 faubourg de Montbéliard. 5 salles de formation équipées (vidéoprojection et sonorisation) de 12 à 45 places et disposant d'un accès internet, un bureau et un espace convivialité sur une surface totale de près de 400 m² sont à disposition des organismes de formation et des entreprises de manière ponctuelle (demi-journée, journée) ou plus durable (à la semaine, au mois). Dès son ouverture, les opérateurs locaux se sont dits satisfaits de ce nouvel outil et ont pris leurs marques.

Coût du projet : 307 515 euros ht dont près de 40 000 euros de mobilier et matériels divers.

Le soutien aux actions de création/reprise d'entreprise

La CCPH est partenaire de BGE Franche Comté dans le cadre de l'opération CREAFFAIRE dont l'objectif est d'accompagner des créateurs d'entreprise, de l'émergence de leur projet jusqu'à sa mise en œuvre à travers des ateliers et des rencontres avec les professionnels de la création (Financeurs, comptables, ...).

Ce partenariat traduit notre volonté de facilitateur du développement des jeunes entreprises. formation, les services sociaux, la Mission Locale, Pôle Emploi, la DIRECCTE, le service insertion du Département. Les échanges portent sur les propositions de parcours pour les bénéficiaires du PLIE. Cette instance est unique dans le Département.



Salle de formation
de 16 places

Information communication

budget :
20 479 €

Les associations dynamisent le territoire

Pour l'année 2016, 22 associations ont reçu une subvention pour un montant total de 44 650 euros.

ASSOCIATIONS	PROJET	SUBVENTION
A'Chor	30 ans de l'association	300 €
ADIL 70	Aide au fonctionnement en matière de droits au logement	100 €
Alternadiff	Saison musicale	2 000 €
Alternadiff	Festival Impétus	1 000 €
APACH	Organisation de manifestations	1 500 €
Chœur et Orchestre du Collège P. et M. CURIE	Organisation de concerts	500 €
Collège Pierre et Marie CURIE	Voyages scolaires	1 800 €
Comité des fêtes de Chenebier	Fête de la Fleur et du Jardin	250 €
Come and Play	LAN Parties	250 €
Culture 70	Soutien à l'association	100 €
Culture 70	Pack culturel – Chœur Choréa	15 940 €
Héricourt Athlétisme Compétition	En Trail du Mont Vaudois	200 €
Héricourt Montmartre	Manifestation Héricourt Montmartre	250 €
Histoire et Patrimoine d'Héricourt	Organisation de manifestations	1 000 €
Haute Lizaine Pays d'Héricourt	Stage estival de football	2 000 €
La Marche Buissonnière	Organisation de formations	250 €
La Pluie Vénitienne	Carnaval vénitien	1 200 €
La Vaudoise Gym	Entretien du matériel de gymnastique	500 €
Les Amis du Fort du Mont Vaudois	Organisation de manifestations	1 750 €
Musique et mémoire	Festival Musique et mémoire	2 000 €
Musiques en Pays d'Héricourt	Organisation de concerts	3 500 €
Orchestre d'Harmonie de la Ville d'Héricourt	80ème anniversaire de la formation	2 500 €
SGH Athlétisme	10 kms d'Héricourt	1 000 €
SGH Foot et HLPH	Classe de foot du Collège	4 760 €
		44 650 €

Fête de la fleur et du jardin

Depuis 25 ans, la fête de la fleur et du jardin de Chenebier rassemble entre 2 000 et 5 000 visiteurs. Pour l'édition 2016, 70 exposants dont une quinzaine d'horticulteurs ont proposé aux visiteurs une grande variété de fleurs et autres végétaux. Cet événement mobilise pas moins de 150 bénévoles et 15 associations locales pour la préparation. Des animations sont proposées tout au long de la journée et pour fêter le 25^e anniversaire le comité des fêtes a tiré un feu d'artifice.



Come and Play

L'association a pour but de promouvoir le jeu vidéo et d'organiser des parties et tournois en réseau.

Pour cette année deux LAN party ont été organisées. Ce sont des week-ends de jeux en réseau ouverts au public qui visent à rassembler des joueurs de tous horizons afin de se rencontrer autrement que virtuellement. Un tournoi est organisé par événement qui peut accueillir 40 personnes.

À l'occasion de la 20^e LAN party, les 29 et 30 octobre, l'association a investi la Halle de Cavalerie et a accueilli plus de 70 joueurs.



Héricourt Montmartre

Le festival « Héricourt Montmartre » réunit chaque année une centaine d'artistes pratiquants et exposants à la place de la Tour du Château à Héricourt. En parallèle, le Musée Minal et la Tour du Château sont ouverts et proposent des expositions. Lors de ce week-end, des peintres, des comédiens et autres chanteurs proposent des animations auxquelles le public peut participer et ainsi échanger avec les artistes.



Un nouveau site internet pour plus de visibilité

Dans la poursuite du renouvellement de l'identité visuelle de la CCPH, le site internet a été refondu. Plus pratique et moderne, les usagers peuvent ainsi naviguer plus aisément et trouver rapidement les informations dont ils ont besoin.



2016 en quelques chiffres

- 22 associations ont perçu une subvention de la CCPH**
- 77 343 visites du site internet**
- 224 personnes ont demandé des renseignements via le site**

Budget 2016

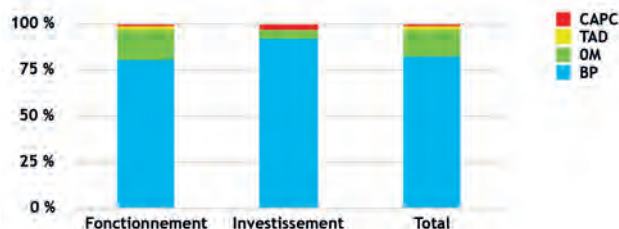


La Communauté de Communes compte quatre budgets : le Budget Principal et 3 budgets annexes : « Ordures ménagères », « Transport à la demande » et « Centre d'affaires Pierre Carmien ».

Au total, ce sont 10 552 981,96 euros de dépenses qui ont été programmées en 2016 : 8 643 026,22 euros en fonctionnement et 1 909 955,74 euros en investissement. L'ensemble de ces budgets caractérise la dynamique communautaire avec des engagements financiers forts, des investissements d'avenir et une politique de services à la personne ambitieuse.

Depuis plusieurs années, les dotations de l'État ne cessent de diminuer. Si nous voulons poursuivre notre dynamique, l'emprunt sera nécessaire à la réalisation des travaux envisagés pour 2017, et une nouvelle étape du Pacte Fiscal et Financier, mis en œuvre en 2015 afin d'optimiser les ressources fiscales et les dotations, devra être engagée.

Budgets	Fonctionnement	Investissement	Total
Principal	6 888 013,12 €	1 744 242,76 €	8 632 255,88 €
OM	1 470 013,61 €	96 888,13 €	1 566 901,74 €
TAD	157 215,41 €	451,00 €	157 666,41 €
CAPC	127 784,08 €	68 373,85 €	196 157,93 €
Total	8 643 026,22 €	1 909 955,74 €	10 552 981,96 €



Résultats

Tous budgets confondus, l'exercice 2016 dégage un déficit de 98 586 euros et un excédent cumulé avec les années antérieures de 1 810 389,99 euros.

Rappel des taux de fiscalités votés :

Taux TH : 9,56 %
 Taux FNB : 2,66 %
 Taux FB : 2,41 %
 Taux CFE : 25,68 %

Budget principal compte administratif 2016



Les résultats annuels font apparaitre que les dépenses de fonctionnement sont bien maîtrisées tout comme les recettes mais l'excédent réalisé sur l'exercice tend au fil des années à diminuer puisqu'il atteint en 2016 255K euros contre 720 K euros en 2015 ou encore 950 K euros en 2014.

Les charges de personnel suite aux transferts successifs dont l'école de musique et suite à la reprise du personnel de Coisevaux, impactent désormais de manière importante notre fonctionnement puisqu'elles représentent 53 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Les autres charges de fonctionnement sont globalement bien contenues.

L'année 2016 a vu 2 opérations majeures engagées en investissement avec la réalisation de la Maison de la Formation et la rénovation-extension du plateau sportif mais les 2 projets phares à savoir le bassin d'apprentissage de la natation et le gymnase du Champ de foire ont été

décalés à 2017 ce qui explique que la section d'investissement s'élève à 1,7 M euros.

Néanmoins les excédents de fonctionnement capitalisés ont permis de mobiliser plus de 2,4 millions de dépenses d'investissement (avec les restes à réaliser) sans mobiliser sur l'exercice l'emprunt de 400 000 euros prévu au budget.

Après plusieurs années consécutives où nos programmes d'investissement ont été très importants, l'année 2016 montre que nous avons beaucoup consommé nos excédents reportés et que l'emprunt devra accompagner nos programmes de travaux pour 2017.

Les résultats de 2016 confirment qu'une nouvelle étape du pacte fiscal et financier doit être engagée.

Budget principal compte administratif 2016 Fonctionnement

En 2016, le total des dépenses de fonctionnement s'est élevé 6 888 013,12 euros soit 82,43 % des crédits votés, alors que le total des recettes s'élève à 7 143 856,07 euros soit 85,49 % des crédits votés. Cela permet de dégager un excédent de fonctionnement de 255 842,95 euros.

CHAPITRE	2016	
	Budgétisé	Réalisé
011 Charges à caractère général	1 560 146,00 €	1 307 136,30 €
012 Charges de personnel	3 480 000,00 €	3 479 989,83 €
014 Atténuations de produits	452 915,00 €	451 455,91 €
022 Dépenses imprévues fonctionnement	1 194,00 €	0,00 €
023 Virement à la section d'investissement	1 057 281,00 €	0,00 €
042 Opérations d'ordre entre sections	392 133,01 €	382 120,81 €
65 Autres charges de gestion courante	1 195 013,00 €	1 102 322,56 €
66 Charges financières	16 255,99 €	3 255,71 €
67 Charges exceptionnelles	61 150,00 €	21 732,00 €
68 Dotations aux amortissements et aux provisions	140 000,00 €	140 000,00 €
Total DEPENSES	8 356 088,00 €	6 888 013,12 €

Niveau de réalisation

82,43 %

CHAPITRE	2016	
	Budgétisé	Réalisé
002 Excédent antérieur reporté fonctionnement	1 196 787,72 €	0,00 €
013 Atténuations de charges	51 000,00 €	81 324,53 €
042 Opérations d'ordre entre sections	8 144,04 €	8 144,04 €
70 Produits des services	822 040,00 €	806 992,99 €
73 Impôts et taxes	4 063 837,00 €	4 072 289,25 €
74 Dotations, subventions et participations	2 212 279,00 €	2 159 716,99 €
75 Autres produits de gestion courante	2 000,24 €	7 591,01 €
77 Produits exceptionnels	0,00 €	7 797,26 €
Total RECETTES	8 356 088,00 €	7 143 856,07 €

Niveau de réalisation

85,49%

Résultat sur l'exercice (excédent)

+ 255 842,95 €

Résultat antérieur reporté (excédent)

+ 1 196 787,72 €

Résultat cumulé (excédent)

+ 1 452 630,67 €

Budget principal compte administratif 2016 Investissement

En 2016, le total des dépenses d'investissement s'est élevé à 1 744 242,76 euros soit 30,15 % des crédits votés au BP alors que le total des recettes s'élève à 1 235 901,46 euros soit 21,36 % des crédits votés. Le déficit d'investissement pour 2016 s'élève à 508 341,30 euros.

CHAPITRE	2016	
	Budgétisé	Réalisé
020 Dépenses imprévues	100 000,00 €	0,00 €
040 Opérations d'ordre entre sections	8 144,04 €	8 144,04 €
041 Opérations patrimoniales	14 307,00 €	14 306,40 €
16 Remboursement d'emprunts	58 157,96 €	37 777,65 €
20 Immobilisations incorporelles	187 228,70 €	85 717,27 €
204 Subventions d'équipement versées	694 585,00 €	156 969,80 €
21 Immobilisations corporelles	1 158 853,30 €	601 185,90 €
23 Immobilisations en cours	3 563 895,00 €	840 141,70 €
Total DEPENSES	5 785 171,00 €	1 744 242,76 €

Niveau de réalisation

30,15%

CHAPITRE	2016	
	Budgétisé	Réalisé
001 Solde d'exécution d'investissement reporté	249 235,89 €	0,00 €
021 Virement de la section de fonctionnement	1 057 281,00 €	0,00 €
040 Opérations d'ordre entre sections	392 133,01 €	382 120,81 €
041 Opérations patrimoniales	14 307,00 €	14 306,40 €
10 Dotations, fonds divers et réserves	600 339,72 €	133 428,00 €
13 Subventions d'investissement reçues	2 967 621,00 €	640 019,84 €
16 Emprunts et dettes assimilées	400 380,00 €	380,00 €
23 Immobilisations en cours	3 873,38 €	15 646,41 €
27 Autres immobilisations financières	100 000,00 €	50 000,00 €
Total RECETTES	5 785 171,00 €	1 235 901,46 €

Niveau de réalisation

21,36%

Résultat sur l'exercice (déficit)

- 508 341,30 €

Résultat antérieur reporté (excédent)

+ 249 235,89 €

Résultat cumulé (déficit)

-259 105,41 €

Résultat final des 2 sections de l'exercice (déficit)

-252 498,35 €

Résultat final des 2 sections avec les reports cumulés (excédent)

+ 1 193 525,26 €

Les Budgets annexes compte administratif 2016

Budget annexe ordures ménagères

L'exercice 2016 présente un excédent des 2 sections de 138 077,07 euros et de 483 488,58 euros avec les excédents reportés de fonctionnement et d'investissement.

Nous avons par ailleurs sur ce budget une provision pour risque de 116 174,13 euros et le solde de la subvention ADEME devrait être versé fin 2017 pour un montant de 115 190,13 euros.

Ces excellents résultats sont le reflet des choix stratégiques de la CCPH opérés sur les modalités de mise en œuvre de la redevance incitative qui ont permis à la Communauté de communes de décider d'une baisse des tarifs de la redevance pour l'année 2017 et qui permettront de procéder en autofinancement à l'acquisition de nos équipements futurs (benne, véhicule, bacs de collecte...).

Les différents chapitres ont des taux de réalisation proches de 100 %, témoignage de la rigueur budgétaire mais la tendance en consommation des crédits est bien à la baisse depuis 3 années. De même et en toute logique, le produit des recettes perçues au titre de la redevance en 2016 enregistre une baisse au bénéfice des usagers comparé à 2014 (2015 est une année de transition avec 6 mois de REOMI seulement). À cela s'ajoute l'évolution positive des recettes d'éco emballage sur la période.

Ces résultats sont conformes aux indicateurs d'évolution des tonnages des OM et du tri sélectif qui impactent les dépenses comme les recettes.



Budget annexe centre d'affaires Pierre CARMEN

Le budget annexe du Centre d'Affaires Pierre Carmien 2016 se clôture avec un excédent de fonctionnement de 2 961,96 euros, auquel s'ajoute le résultat antérieur reporté de 7 129,48 euros.

L'excédent cumulé de fonctionnement de l'année s'élève donc à 10 091,44 euros.

La section d'investissement est également excédentaire avec un solde de 10 224,14 euros sur l'exercice. Avec l'excédent reporté 2015 de 98 662,29 euros, le résultat cumulé de l'année s'élève à 108 846,43 euros.

Pour la sixième année consécutive ce budget annexe ne nécessite pas de subvention d'équilibre du budget principal, ceci grâce à un bon taux d'occupation.

Globalement le budget du CAPC se solde par un résultat cumulé excédentaire des deux sections confondues de 118 937,87 euros auquel s'ajoute une provision pour risque locatif de 59 190,74 euros (dont 44 508,53 euros réalisés sur 2015 et 14 682,21 euros sur 2016).

Budget annexe Transport À la Demande

Hériva continue à offrir un véritable service aux usagers dont le nombre d'inscrits ne cesse de progresser puisque 112 nouveaux adhérents ont rejoint notre service en 2016. Quelques chiffres pour 2016 :

- 99 411 kms facturés
- 6 611 tickets TAD vendus
- 9 642 transports effectués

dont 2 344 connexions à l'aire urbaine, ce qui est particulièrement important.

Le budget du TAD se clôture cette année avec un excédent de fonctionnement de 590 euros et un excédent cumulé de 1 180 euros, ceci grâce à la subvention versée par le budget principal à hauteur de 99 699,51 euros.

La section d'investissement se solde par un excédent de 2 059,18 euros, auquel s'ajoute l'excédent reporté de 2015 de 11 199,10 euros, ce qui génère un excédent d'investissement cumulé de 13 258,28 euros.

Le résultat cumulé des deux sections confondues s'élève pour cette année 2016 à 14 438,28 euros.

Budget annexe ordures ménagères compte administratif 2016 Fonctionnement

En 2016, le total des dépenses de fonctionnement s'est élevé à **1 470 013,61** euros soit **90,50 %** des crédits votés au BP alors que le total des recettes s'élève, quant à lui à **1 539 000,48** euros soit **94,75 %** des crédits votés au BP. L'exercice affiche un excédent de **68 986,87** euros et un excédent cumulé de **245 864,91** euros.

DEPENSES		2016	
CHAPITRE	Budgétisé	Réalisé	
011	Charges à caractère général	135 200,00 €	133 610,96 €
012	Charges de personnel	330 000,00 €	304 697,00 €
022	Dépenses imprévues	10 000,00 €	0,00 €
023	Virement à la section d'investissement	108 344,57 €	0,00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	156 189,36 €	155 893,33 €
65	Autres charges de gestion courante	871 131,60 €	863 658,78 €
66	Charges financières	4 457,14 €	4 457,14 €
67	Charges exceptionnelles	9 000,00 €	7 696,40 €
Total DEPENSES		1 624 322,67 €	1 470 013,61 €
<i>Niveau de réalisation</i>			90,50%

RECETTES		2016	
CHAPITRE	Budgétisé	Réalisé	
002	Excédent antérieur reporté	176 878,04 €	0,00 €
013	Atténuation de charges	0,00 €	8 215,87 €
042	Opérations d'ordre entre sections	10 444,63 €	10 444,63 €
70	Ventes de produits, prestations de services	1 382 000,00 €	1 404 603,06 €
74	Subventions d'exploitation	55 000,00 €	114 131,94 €
75	Autres produits de gestion courante	0,00 €	900,00 €
77	Produits exceptionnels	0,00 €	704,98 €
Total RECETTES		1 624 322,67 €	1 539 000,48 €
<i>Niveau de réalisation</i>			94,75%

Budget annexe ordures ménagères compte administratif 2016 Investissement

En 2016, le total des dépenses d'investissement s'est élevé à **96 888,13** euros, soit **20,61 %** des crédits votés, alors que le total des recettes s'élève à **165 978,33** euros, soit **35,31 %** des crédits votés. Cela permet de dégager un excédent d'investissement de **69 090,20** euros sur l'exercice et un excédent cumulé de **237 623,67** euros.

DEPENSES		2016	
CHAPITRE	Budgétisé	Réalisé	
020	Dépenses imprévues d'investissement	17 000,00 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	10 444,63 €	10 444,63 €
16	Emprunts et dettes assimilées	18 846,77 €	18 846,77 €
20	Immobilisations incorporelles	1 000,00 €	420,00 €
21	Immobilisations corporelles	402 776,00 €	67 176,73 €
23	Immobilisations en cours	20 000,00 €	0,00 €
Total DEPENSES		470 067,40 €	96 888,13 €
<i>Niveau de réalisation</i>			20,61%

RECETTES		2016	
CHAPITRE	Budgétisé	Réalisé	
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	168 533,47 €	0,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	108 344,57 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	156 189,36 €	155 893,33 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	37 000,00 €	10 085,00 €
Total RECETTES		470 067,40 €	165 978,33 €

Niveau de réalisation **35,31%**

Résultat sur l'exercice (excédent) **+ 69 090,20 €**

Résultat antérieur reporté (excédent) **+ 168 533,17 €**

Résultat cumulé (excédent) **+ 237 623,67 €**

<i>Résultat final des 2 sections de l'exercice (excédent)</i>	+ 138 077,07 €
<i>Résultat final des 2 sections avec les reports cumulés (excédent)</i>	+ 483 488,58 €

Budget annexe transport compte administratif 2016 Fonctionnement

En 2016, le total des dépenses de fonctionnement s'est élevé à **157 215,41** euros soit **94,97** % des crédits votés au BP. Le total des recettes s'élève quant à lui à **157 805,41** euros soit **95,33** % des crédits votés dont la subvention émanant du budget principal qui a été réalisée pour un montant de **99 699,51** euros. Le résultat de l'exercice de **590** euros correspond à un engagement reporté.

DEPENSES		2016	
CHAPITRE	Budgétisé	Réalisé	
011	Charges à caractère général	163 030,00 €	154 705,23 €
042	Opérations d'ordre entre sections	2 512,00 €	2 510,18 €
Total DEPENSES		165 542,00 €	157 215,41 €

Niveau de réalisation

94,97%

RECETTES		2016	
CHAPITRE	Budgétisé	Réalisé	
002	Excédent d'exploitation antérieur reporté	590,00 €	0,00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	451,00 €	451,00 €
70	Ventes de produits, prestations de services	20 000,00 €	17 698,90 €
74	Dotations, subventions et participations	144 501,00 €	139 655,51 €
Total RECETTES		165 542,00 €	157 805,41 €

Niveau de réalisation

95,33%

Résultat sur l'exercice

+ 590,00 €

Résultat antérieur reporté

+ 590,00 €

Résultat cumulé

+ 1 180,00 €

Budget annexe transport compte administratif 2016 Investissement

En 2016, le total des dépenses d'investissement s'est élevé à **451,00** euros soit **3,29** % des crédits votés au BP. Le total des recettes s'élève, quant à lui, à **2 510,18** euros soit **18,31** % des crédits votés au BP. La section d'investissement fait état d'un excédent de **2 649,18** euros sur l'exercice.

DEPENSES		2016	
CHAPITRE	Budgétisé	Réalisé	
040	Opérations d'ordre entre sections	451,00 €	451,00 €
21	Immobilisations corporelles	6 000,00 €	0,00 €
23	Immobilisations en cours	7 260,10 €	0,00 €
Total DEPENSES		13 711,10 €	451,00 €

Niveau de réalisation

3,29%

RECETTES		2016	
CHAPITRE	Budgétisé	Réalisé	
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	11 199,10 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	2 512,00 €	2 510,18 €
Total RECETTES		13 711,10 €	2 510,18 €

Niveau de réalisation

18,31%

Résultat sur l'exercice (excédent)

+ 2 059,18 €

Résultat antérieur reporté (excédent)

+ 11 199,10 €

Résultat cumulé (excédent)

+ 13 258,28 €

Résultat final des 2 sections de l'exercice (excédent)

+ 2 649,18 €

Résultat des 2 sections avec les reports cumulés (excédent)

+ 14 438,28 €

**Budget annexe
centre d'affaires Pierre CARMEN
compte administratif 2016
Fonctionnement**

En 2016, le total des dépenses de fonctionnement s'est élevé à **127 784,08** euros soit **93,45 %** des crédits votés au BP alors que le total des recettes s'élève à **130 746,04** euros soit **95,61 %** des crédits votés. La section de fonctionnement se solde par un excédent de **2 961,96** euros.

DEPENSES		2016	
CHAPITRE	Budgétisé	Réalisé	
011	Charges à caractère général	34 120,00 €	28 142,04 €
012	Charges de personnel	3 500,00 €	3 500,00 €
022	Dépenses imprévues de fonctionnement	2 980,00 €	0,00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	73 834,91 €	73 834,91 €
66	Charges financières	7 627,89 €	7 624,92 €
68	Dotations amortissements et provisions	14 682,21 €	14 682,21 €
Total DEPENSES		136 745,01 €	127 784,08 €
<i>Niveau de réalisation</i>		<i>93,45%</i>	

RECETTES		2016	
CHAPITRE	Budgétisé	Réalisé	
002	Excédent antérieur reporté	7 129,48 €	0,00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	41 615,53 €	41 615,53 €
70	Produits des services	20 000,00 €	20 382,86 €
75	Autres produits de gestion courante	68 000,00 €	68 747,65 €
Total RECETTES		136 754,01 €	130 746,04 €
<i>Niveau de réalisation</i>		<i>95,61%</i>	
<i>Résultat sur l'exercice (excédent)</i>		<i>+ 2 961,96 €</i>	
<i>Résultat antérieur reporté (excédent)</i>		<i>+ 7 129,48 €</i>	
<i>Résultat cumulé (excédent)</i>		<i>+ 10 091,44 €</i>	

**Budget annexe
centre d'affaires Pierre CARMEN
compte administratif 2016
Investissement**

En 2016, le total des dépenses d'investissement s'est élevé à **68 373,85** euros soit **38,58 %** des crédits votés au BP alors que le total des recettes s'élève, quant à lui, à **78 597,99** euros soit **44,35 %** des crédits votés au BP. La section d'investissement dégage un excédent qui s'élève à **10 224,14** euros.

DEPENSES		2016	
CHAPITRE	Budgétisé	Réalisé	
020	Dépenses imprévues d'investissement	5 000,00 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	41 615,53 €	41 615,53 €
16	Remboursement d'emprunts	24 610,00 €	24 609,32 €
20	Immobilisations incorporelles	3 000,00 €	0,00 €
21	Immobilisations corporelles	15 000,00 €	0,00 €
23	Immobilisations en cours	87 994,67 €	2 149,00 €
Total DEPENSES		177 220,20 €	68 373,85 €
<i>Niveau de réalisation</i>		<i>38,58%</i>	

RECETTES		2016	
CHAPITRE	Budgétisé	Réalisé	
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	98 622,29 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	73 834,91 €	73 834,91 €
16	Emprunts et dettes assimilées	4 763,00 €	4 763,08 €
Total RECETTES		177 220,20 €	78 597,99 €
<i>Niveau de réalisation</i>		<i>44,35%</i>	
<i>Résultat sur l'exercice (excédent)</i>		<i>+ 10 224,14 €</i>	
<i>Résultat antérieur reporté (excédent)</i>		<i>+ 98 622,29 €</i>	
<i>Résultat cumulé (excédent)</i>		<i>+ 108 846,43 €</i>	
<i>Résultat final des 2 sections de l'exercice (excédent)</i>		<i>+ 13 186,10 €</i>	
<i>Résultat final des 2 sections avec les reports cumulés (excédent)</i>		<i>+ 118 937,87 €</i>	

Moyens généraux

Les différents services sont regroupés en différentes pôles autour du Directeur Général dont le pôle Moyens Généraux qui regroupe les services Ressources humaines, Finances, Comptabilité et Secrétariat général ainsi que l'accueil des publics.

Statistiques annuelles de l'accueil - année 2016

standard téléphonique	accueil physique	courriers reçus	courriers envoyés	permanence HRU	permanence CCI 70
7 922	4 423	6 283	14 832	10	19

2016 en quelques chiffres

128 agents au 31/12/2016
116 titulaires soit 86,17 ETP
12 non titulaires soit 6,02 ETP

Volet carrières

276 arrêtés
129 contrats
2 comités techniques réunis

Volet paie

1 897 paies

Volet formation

78 agents sont partis en formation
320 jours de formation
 Budget formation : **11 702,60** euros

Volet social

• *Chèques vacances*
6 460 chèques distribués pour **109** bénéficiaires

• *Mutuelle*
90 bénéficiaires au 31/12/2016

• *Comité des œuvres sociales*
 Subvention de **23 504** euros versés au COS
 (Bon de Noël, bons de rentrées, sorties, chèques lire et disques, cartes fracas)

• *Allocations vacances*
3 388,24 euros versés pour **22** bénéficiaires

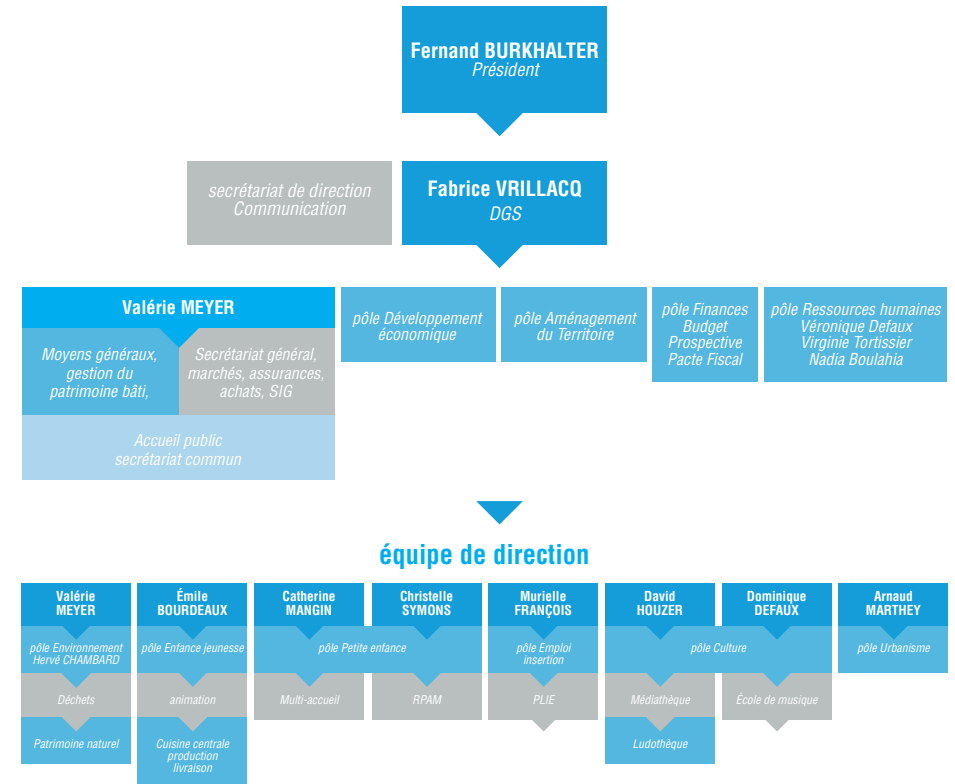
Marchés publics

Pour l'année 2016, on dénombre **451** marchés répartis comme suit :
174 marchés de services
29 marchés de travaux
248 marchés de fournitures

Finances - Comptabilité

4 073 mandats
923 titres
23 780 factures calculées pour les OM
5 987 factures périscolaires
2 535 prélèvements périscolaires

Organigramme



Le mot du Directeur



Décidé en 2015, le transfert à la Communauté de communes de l'école de musique d'Héricourt est devenu effectif au 1er janvier 2016 et c'est un nouveau service culturel et d'enseignement qui entre dans le giron communautaire et qui vient encore étoffer nos compétences.

À la même date s'est concrétisée la gestion en régie du pôle périscolaire de Coisevaux qui s'est accompagnée par l'accueil de nouveaux collègues dans un objectif clairement identifié de rechercher les meilleures synergies et mutualisations au sein de l'ensemble de la Direction Enfance Jeunesse.

Sous l'impulsion sans faille des élus, porteurs d'une ambition constante, notre groupement a inauguré les locaux du RPAM et de la Maison de la Formation et le nouveau plateau sportif du collège a été remis dans les temps aux collégiens et associations utilisatrices.

De nouveaux investissements ont été confirmés par l'assemblée avec 2 gros chantiers qui se sont ouverts : la construction du Gymnase du Champ de foire et la création d'un bassin d'apprentissage de la natation, équipements structurants qui vont accaparer tout au long de l'année les services administratifs.

La Communauté de communes du pays d'Héricourt poursuit ainsi son développement dans le droit chemin fixé en concertation avec les communes à travers le pacte fiscal et financier qui a pris naissance dès 2011 au moyen du transfert progressif des équipements de centralité et qui s'est encore traduit en 2016 par la mise en œuvre des outils financiers pour optimiser nos ressources comme la prise en charge du contingent incendie et de secours.

Fusion de groupements, extension de périmètre, transferts de compétences, réduction démesurée des concours financiers de l'État, métropolisation, le contexte des collectivités territoriales se trouve sans cesse bousculé et l'environnement fiscal et financier est devenu pour le moins illisible.

Le développement de l'intercommunalité est un levier pour notre territoire et il est important de le construire dans une relation de confiance avec les communes.

L'engagement dès 2016 de la Communauté de communes dans le PLUi est vraisemblablement le dossier qui devra démontrer que nous sommes capables communes et intercommunalité de travailler de concert pour le bien commun. C'est dans cet esprit qu'une charte de gouvernance a été adoptée et qui acte de l'association constante des communes tout au long de la procédure d'élaboration du PLUi. C'est un dossier majeur pour la construction de notre territoire.

Le rapport d'activité qui vous est présenté témoigne de la diversité des actions et projets conduits par les équipes de la CCPH et valorise l'engagement de chaque femme et de chaque homme.

L'action publique ne vaut que par l'engagement et la légitimité professionnelle des services qui chaque jour démontrent la richesse de nos talents et de nos compétences. Je veux ici saluer le travail quotidien de mes équipes au service des publics et du territoire.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport d'activité 2016.
Bien cordialement,

Fabrice VRILLACQ

Directeur Général des Services

pays
d'Héricourt
communauté de communes

Maison du Territoire
3 rue Niemöller
70400 Héricourt

tél. 03 84 46 98 70
fax : 03 84 46 98 71

contact@payshericourt.fr

payshericourt.fr



AIBRE
BELVERNE
BREVILLIERS
BUSSUREL
BUSSUREL
CHAGEY
CHÂLONVILLARS
CHAMPEY
CHAVANNE
COURMONT
COISEVAUX
COUTHENANS
ÉCHENANS S/MT VAUDOIS
ÉTOBON
HÉRICOURT
LAIRE
LE VERNOY
LUZE
MANDREVILLARS
SAULNOT
TAVEY
TRÉMOINS
VERLANS
VILLERS SUR SAULNOT
VYANS LE VAL